



# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## et du Vignoble Neuchâtelois

Casier Postal

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche.

Téléphone N° 207

### RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Organe général de Publicité et Journal quotidien pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes.

#### ABONNEMENTS

En ville . . . . . 9.— 4.50 2.25  
 Hors de ville ou par la  
 poste dans toute la Suisse 10.— 5.— 2.50  
 Etranger (Union postale) 16.— 13.— 6.50  
 Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus.  
 Changement d'adresse, 50 ct.  
 Bureau: 1, Temple-Neuf, 1  
 Toute adresse aux bureaux, dépôts, etc.

#### ANNONCES c. 8

Du canton.  
 La ligne ou son espace. . . . . 10 ct.  
 Prix minimum d'une annonce . . . . . 50 ct.  
 De la Suisse et de l'étranger:  
 15 cent. la ligne ou son espace.  
 1<sup>re</sup> insertion, minimum. . . . . fr. 1.—  
 N. B. — Pour les avis tardifs, mortuaires, les réclames  
 et les surcharges, demander le tarif spécial.  
 Bureau: 1, Temple-Neuf, 1  
 Les non-membres ne sont pas rendus

Les annonces de provenances  
 étrangère et suisse (hors du can-  
 ton de Neuchâtel et de la région  
 des lacs de Neuchâtel, Morat et  
 Bière) sont reçues par l'Union  
 des journaux suisses pour la pu-  
 blicité (Union réclame). Bureaux  
 à Lucerne et Lausanne.

#### AVIS OFFICIELS

COMMUNE  
 de  
**La Coudre**

La commune de La Coudre met  
 en soumission la coupe de bois  
 d'environ 550 plantes de hêtre,  
 situées dans sa forêt de la grande  
 côte de Chaumont. Pour prendre  
 connaissance des conditions s'adres-  
 ser chez M. L. Frey, président du  
 Conseil communal, jusqu'au mardi  
 24 novembre 1908.

#### IMMEUBLES

A vendre, au qual du  
 Mont-Blanc,  
 immeuble de rapport  
 Placement avantageux.  
 Rendement annuel: 6 %  
 S'adresser bureau de  
 gérance José Sacc, 23, rue  
 du Château.

#### CORCELLES

A vendre de gré à gré,  
 au hant du village de  
 Corcelles, un bâtiment  
 comprenant habitation,  
 bel encaveage en pleine  
 valeur, caves meublées,  
 pressoir, cuves, etc., etc.  
 Vignes et jardin atten-  
 nants. Eau, gaz et élec-  
 tricité. Belle situation.  
 S'adresser pour renseig-  
 nements en l'Étude du  
 notaire De Brot, à Cor-  
 celles.

#### LANDERON

Maison à vendre comprenant ma-  
 gasin, 2 logements, petit rural,  
 jardin, porcherie, eau et électri-  
 cité; bien placée pour n'importe  
 quel commerce. S'adresser à Clé-  
 ment Murlat-Gallin, Landeron.

#### ENCHERES

Office des Poursuites de Neuchâtel

On vendra par voie d'enchères  
 publiques, le mardi 24 novem-  
 bre 1908:

- Dès 10 heures du matin,  
 au local des ventes, rue de l'Ancien-  
 Hôtel-de-Ville: 1 armoire à  
 glace, 1 canapé, 1 bois de lit  
 avec matelas et trois coins, 1 table  
 de nuit, 6 chaises placées, 1 tonc,  
 1 table ronde, 1 table en fer, 2 lits  
 complets, 1 table à coiffeuses, 1 buffet  
 de service, 1 divan, 1 pupitre,  
 1 vitrine à glissoires, 1 étagère,  
 des garages bois et fer pour vélos,  
 5 bicyclettes usagées, des fourni-  
 tures diverses pour vélos, 2 ban-  
 quets marbre, 1 machine à saucis-  
 ses, 2 pondules neuchâteloises, une  
 machine à coudre, 2 troncs à cou-  
 per et à hâcher, et quantité d'au-  
 tres objets dont on supprime le  
 détail.
- Sur la place du Temple-  
 Neuf, à l'issue de la précédente  
 enchère: 1 cheval fuchs, 1 camion  
 sur ressorts, 1 voiture ossieur Pat-  
 ent.
- Rue Coulon 8, dès 2 h. ½  
 après midi: 1 canapé parisien, un  
 bureau secrétaire, 1 table ronde,  
 2 lavabos, 1 régulateur, 1 machine  
 à coudre, 6 chaises cannées, 1 lit  
 sapin, 1 armoire à glace, 1 table  
 carrée noyer massif.

La vente aura lieu contre argent  
 comptant et conformément à la loi  
 fédérale sur la poursuite pour det-  
 tes et la faillite.  
 Neuchâtel, 19 novembre 1908.  
 Office des poursuites.

La Feuille d'Avis de Neuchâtel,  
 hors de ville,  
 2 fr. 50 par trimestre.

#### Vente d'une maison avec forge, à Boudry

Pour cause de départ, M. Hermann Hauser, maréchal à Boudry  
 exposera en vente par voie d'enchères publiques, à l'Hôtel du  
 Lion d'Or, à Boudry, le samedi 28 novembre 1908, à  
 7 heures du soir, la maison qu'il possède à Boudry, com-  
 prenant habitation, superbe atelier de maréchal, place,  
 eau, électricité, ainsi que l'outillage de la forge et les  
 approvisionnements.  
 Entrée en propriété à convenance de l'acheteur. S'adresser pour  
 visiter l'immeuble et pour les conditions de la vente, soit au pro-  
 priétaire M. Hermann Hauser, ou au notaire Auberson,  
 à Boudry, chargé de la vente. H 6349 N

## VENTES DE VINS

La Municipalité de Lausanne fera vendre aux enchères publiques  
 les vins de la récolte de 1908, provenant des domaines communaux  
 ci-après:

Le mardi 1<sup>er</sup> décembre 1908, à 4 heures après midi, dans  
 une des salles de l'Abbaye de Mont-sur-Rolle, les vins encavés à  
 l'Abbaye de Mont, soit: blanc, 91,000 litres environ, et à Allaman,  
 blanc, 21,500 litres environ; rouge, environ 650 litres.  
 La dégustation de ces vins aura lieu le même jour, à Alla-  
 man, à 10 h. ½ du matin, et dès 3 h. ½ après midi à l'Abbaye de  
 Mont.  
 Le vendredi 4 décembre 1908, à 2 heures après midi,  
 salle du Conseil communal, à l'Hôtel de Ville, à Lausanne, les vins  
 encavés à Lausanne, Grenette (blanc, 33,700 litres); Faux-Blanc  
 (blanc, environ 8800 litres; rouge, environ 600 litres); Les Bove-  
 rattes (blanc, environ 18,800 litres); Les Chênes sur Lutry  
 (blanc, environ 7200 litres); Le Burignon (blanc, environ 14,300  
 litres; rouge, environ 850 litres); Dézaley d'Oron (blanc, environ  
 16,000 litres; rouge, environ 2000 litres); Dézaley de la Ville  
 (blanc, environ 21,500 litres; rouge, environ 1600 litres).  
 Les dégustations de ces vins auront lieu le mercredi 2 dé-  
 cembre, à 2 heures précises à la Grenette, Lausanne, pour les réco-  
 ltes de Lausanne; à 3 h. ½ après midi, au Faux-Blanc, Pully, pour  
 les récoltes du Faux-Blanc, celles des Boverattes et des Chênes; le  
 jeudi 3 décembre, à 10 h. ½ du matin, au Dézaley d'Oron; à 11 h. ½,  
 au Dézaley de la Ville, et à 3 h. ½ au Burignon.  
 Lausanne, le 14 novembre 1908.  
 H 35,510 L. DIRECTION DES DOMAINES

#### A VENDRE

### NEUCHÂTEL SUISSE

Le texte complet de la pièce historique Neuchâtel-Suisse,  
 par Ph. Godet, est mis en vente, au prix de 1 fr., dans les magasins  
 ci-après de Neuchâtel:

- Fetisch frères, agence de concerts.
  - James Attinger, librairie.
  - A.-G. Berthoud,
  - Delachaux & Niestlé,
  - J. Sandoz-Mollet, librairie veuve Guyot.
- Après déduction des droits d'auteur, le produit de la vente sera  
 versé au Fonds du Sanatorium.

Je ne puis garantir que mes souliers durent

## Eternellement

ou encore plus longtemps

Mais par contre je garantis qu'ils sont uniques en ce  
 qui concerne la qualité et le bon marché

J'envoie:

Souliers très forts pour ouvriers	N° 39/48	Fr. 7.80
Souliers à lacer pour hommes, crochets		» 9.—
Souliers de dimanche pour messieurs,		» 9.50
solides et élégants		» 9.50
Souliers de dimanche pour dames,		» 7.20
solides et élégants	N° 36/42	» 7.20
Souliers pour dames, ferrés, solides		» 6.30
Souliers pour garçons et fillettes, ferrés	N° 26/29	» 4.20
Souliers pour garçons et fillettes,	N° 30/35	» 5.20
Souliers ferrés pour garçons	N° 36/39	» 6.80

### Rod. HIRT, à Lenzbourg

Demandez, s. v. p., le prix-courant avec plus de 300 gravures  
 On garantit chaque paire

ON OFFRE A VENDRE  
 les marchandises composant le fonds d'un com-  
 merce de draps, lingerie et confection, situé à Be-  
 vaix (canton de Neuchâtel). Ces marchandises con-  
 sistent en: Habillements d'hommes, de dames et  
 d'enfants; lingerie (chemises de jour et de nuit,  
 caleçons, jupons, corsets, etc.), pièces d'étoffes di-  
 verses (drap pour hommes et dames, oxford, fla-  
 nelle, flanelle-coton, percale, indienne, coutil, etc.),  
 rideaux, nappes, bas et chaussettes, casquettes,  
 etc., etc. — Toutes ces marchandises sont en par-  
 fait état de conservation. — Pour tous renseig-  
 nements, s'adresser à M. E. Courvoisier, Dr en droit,  
 avocat, à Neuchâtel, rue du Pommier n° 1. H 6346 N

## Place Numa-Droz AUX DEUX PASSAGES Rue St-Honoré 8

### ARTICLES D'HIVER

- | Singerie chaude pour dames   | Singerie chaude pour messieurs   | Singerie chaude pour enfants   |
|--|--|--|
| Chemises de jour flanelle-coton<br>Chemises de nuit flanelle-coton<br>Chemises de nuit finette blanche<br>Pantalons couleurs, depuis 1.75<br>Pantalons finette blanche, plusieurs<br>qualités<br>Camisoles couleurs, depuis 2.65<br>Camisoles finette blanche, dep. 3.60<br>Matinées finette blanche<br>Petits Jupons en piqué, flanelle-<br>coton et flanelle-laine | Chemises de jour flanelle-coton,<br>depuis 2.80<br>Chemises de jour flanelle-coton,<br>plastron et manchettes Zéphir<br>Chemises de jour Oxford<br>Chemises de jour Jæger coton<br>Chemises de jour Jæger laine<br>Chemises de nuit finette blanche<br>Caleçons tricot, beige, épais<br>Caleçons Jæger coton<br>Caleçons Jæger laine<br>Camisoles Jæger coton<br>Camisoles Jæger laine<br>Spencers | Chemises de jour flanelle-coton,<br>depuis 65 cent.<br>Chemises de nuit flanelle-coton,<br>fillettes<br>Chemises de nuit flanelle-coton,<br>garçons<br>Chemises de nuit finette blanche,<br>festonné main<br>Pantalons flanelle-coton, dep. 65 ct.<br>Pantalons finette blanche, fest. main<br>Jupons finette blanche, avec ou<br>sans taille, festonné main<br>Toutes les tailles<br>Spencers |

Robes de chambre, pîlou, de-  
 veloutine, laine et flanelle-laine,  
 très jolies façons

Grand choix de Blouses,  
 pîlou, depuis 2.50, veloutine,  
 flanelle, lainage, mousseline-laine,  
 drap, dentelle et soie, etc.

Jupons, moirette, moire-laine,  
 drap, satin-laine, etc.,  
 depuis 4.90

Matinées, pîlou, depuis 4.90,  
 veloutine et flanelle-  
 laine, très chic

Costumes tailleur, beau drap  
 lente coupe, depuis 27.—

Manteaux de pluie  
 en tous genres

Jupes-robcs, toutes les teintes  
 et qualités

Jaquettes doublées

Grand choix de pîlous, lainages  
 flanelle-coton, laine, etc.

Très riche assortiment en couvertures de laine - Draperie et velours pour habillements messieurs et garçonnets  
 5% AU COMPTANT Prix très bas 5% AU COMPTANT  
 Se recommande, BENOIT ULLMANN

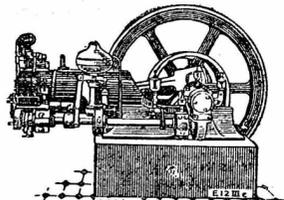
## ENCAUSTIQUE ABEILLE

pour parquets et linoléums dans les bonnes épiceries. Si votre  
 fournisseur n'en vend pas, méfiez-vous de la contrefaçon qu'il  
 cherchera à vous faire accepter. Il y gagnerait davantage. C'est  
 vrai, mais vous, vous seriez trompé. Adressez-nous plutôt 1 fr. 50 en  
 timbres ou mandat pour recevoir une boîte par retour franco.  
 L'Abcille est la seule véritable cire à parquet, la plus  
 facile à cirer, donnant le plus beau et le plus durable des bril-  
 lants. Toutes les boîtes sont numérotées et participent au tirage de  
 novembre: 1<sup>er</sup> lot 50 fr. en espèces. — Ecrivez pour la  
 Suisse: Usine de l'Encaustique Abeille, Genève.  
 France: Lyon, quai Jayr 37.  
 Strasbourg, Ludwigshafenstr. 3.  
 Allemagne: Milan, via Lanzone 2.  
 Italie: F. BONNET & Co. - Hors concours, MILAN, 1906 - Membre du jury. P 1980 L

## Robert GARCIN

CHAPELIER  
 14<sup>b</sup> - RUE DU SEYON - 14<sup>b</sup>  
 L'assortiment pour la saison en Chapeaux, Casquettes  
 et Bérêts est au complet  
 Provenance des meilleures fabriques suisses et étrangères  
 Prix très avantageux

## MOTEURS „DEUTZ“



A GAZ DE VILLE, BENZINE, PÉTROLE, etc.  
 Récents modèles — Avantages inconnus jusqu'alors  
 MOTEURS A GAZ PAUVRE  
 MOTEURS A HUILE LOURDE  
 Sécurité — Force motrice économique — Solidité  
 Gasmotoren-Fabrik „DEUTZ“ A. G. Zurich

## Magasin GUSTAVE PARIS

Les confections de la saison qui res-  
 tent en magasin seront vendues à très bas  
 prix.

A remettre pour le 1<sup>er</sup> dé-  
 cembre prochain, à Neuchâtel, une bonne  
 boulangerie-pâtisserie  
 très bien située. — Demander l'a-  
 dresse du n° 458 au bureau de la  
 Feuille d'Avis.

## SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION

Vacherins  
 des Charbonnières

Limburgs double crème  
 extra

## OCCASION

A vendre un beau lit d'enfant en  
 fer, presque neuf, et un beau four-  
 neau à pétrole, pour chauffer. —  
 Adresse: M. Burkhalter, rue Louis  
 Favre n° 20.

## Confiserie Eichenberger

12, Seyon, 12  
 Tous les samedis dès 6 h. du soir  
 Tripes à la mode de Caen  
 Tripes à la Richelieu  
 CIVET DE LIÈVRE  
 Poulets rôtis — Aspic de foie gras  
 Se recommande.

## tour anglais

neuf, avec tous ses accessoires. —  
 S'adresser Fahys 61, 1<sup>er</sup> étage.

## OCCASION

A vendre pour cause de départ  
 un bon potager bien conservé, un  
 lit complet, table de nuit sapin,  
 une table, ainsi que différents ar-  
 ticles de ménage; le tout à très  
 bas prix. S'adresser tous les jours,  
 Parcs 53, 2<sup>e</sup>, à gauche.

## AVIS

Voulez-vous manger une bonne  
 salade ou une bonne mayonnaise,  
 achetez des huiles d'olive garanties  
 pures, à des prix excessivement  
 avantageux. On livre par litre. Par  
 5 litres je fais une diminution de  
 10 cent. par litre.  
 Se recommande,

L. SOLVICHE  
 8, Place des Halles, 8

## Oignons à Fleur de HOLLANDE

Jacinthes depuis 20 ct. la pièce  
 Tulipes » 10 »  
 Crocus » 5 à 10 »  
 Narcisses et Tazettes  
 de 15 à 25 ct. la pièce  
 ainsi que tous les autres bulbes  
 et racines au plus bas prix.

Se recommande,  
 Ferdinand HOCH  
 marchand-grainier  
 8, Marché, Neuchâtel

Dans le même magasin tou-  
 tes les graines pour nourrir  
 les oiseaux, au plus bas prix.

## Magasin de Comestibles SEINET FILS

Rue des Epêcheurs, 8

Malaga Brun Misa  
 Malaga Doré Misa  
 Vin de Madère

à 1 fr. 30 la bouteille, verre perdu  
 Nous reprenons les bout. à 15 ct

Voir la suite des « A vendre »  
 aux pages deux et suivantes.

## RAYON DE LA MESURE

coupe et façon de tout 1<sup>er</sup> ordre

Draperies Françaises et Anglaises

Maison spéciale pour l'Habillement, la Chemiserie, la Bonneterie pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

PÈLERINES, de 3.75 à 25 francs

# A la Cité Ouvrière

Rue du Seyon 7bis - NEUCHÂTEL - Rue du Seyon 7bis

Assortiment immense à tous les rayons, du meilleur marché aux plus belles qualités

VÊTEMENTS DE TRAVAIL pour tous métiers

GILETS DE CHASSE, de 1.90 à 22 francs

N'achetez pas de vêtements confectionnés sans avoir visité nos magasins

## DEMANDEZ NOS

Complets et Pardessus à 35 Fr.

Ce rayon possède un très grand choix  
Impossible de trouver mieux

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon elle-ci sera expédiée non affranchie.

ADMINISTRATION de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

LOGEMENTS

A louer, pour le 24 décembre prochain, au haut des Allées de Colombier, une petite maison de 5 chambres et 2 pièces en sous-sol (cave et réduits), un petit jardin ayant accès sur le quai du tramway. - Pour visiter et renseignements, s'adresser à M. Glattard, au haut des Allées, Colombier.

A louer, pour tout de suite ou époque à convenir, à la

route de la Côte

un logement de 4 chambres, cuisine et dépendances, situé au 1er étage, eau, gaz, électricité, jardin. Demander l'adresse au n° 453 au bureau de la Feuille d'avis, c.o.

A louer tout de suite joli logement de deux chambres, cuisine, cave, galeries, jardin et terrasse. 30 fr. par mois. Parc 110, rez-de-chaussée.

Peseux

A louer tout de suite ou époque à convenir, appartement de trois chambres, cuisine et dépendances, part de jardin, eau, gaz, électricité, buanderie. S'adresser à Daniel Thiebaut, rue de Neuchâtel, c.o.

Pour le 1er décembre

un petit logement de 2 chambres, cuisine, eau, cave et galeries, à louer. - S'adresser Chavanne 8, 1er étage.

A LOUER

pour Noël, au 3e étage du bâtiment de la Balance, 24, rue du Cof-d'Inde, un appartement de 4 pièces, cuisine, bains et dépendances. - S'adresser au bureau Prince & Béguin, architectes, rue du Bassin 14, c.o.

Joli logement, 3 chambres et dépendances avec terrasse, pour époque à convenir. Parc 47 a, plain-pied à droite. S'y adresser. c.o.

A louer 2 chambres et cuisine, Gibraltar. - Etude Brauer, notaire, Hôpital 7.

Travaux en tous genres \*\*\* à l'imprimerie de ce journal

On demande à louer pour époque à convenir, une propriété avec jardin ombragé, située en ville ou aux abords immédiats. Adresser offres sous A. B. W. poste restante, Neuchâtel.

OFFRES

JEUNE FILLE connaissant la cuisine bourgeoise, cherche place. Adresser les offres écrites sous chiffres A. Z. 461 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE 48 ans, active et honnête, désire place à Neuchâtel, dans bonne famille où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. Bon traitement et petit gage désirés. - Offres à Mlle Frieda Althaus, auf dem Boden, Schwarzenegg près Thoun.

PLACES

On cherche, dans bonne famille à la campagne, près de Zurich, une

JEUNE FILLE

en santé et de bonne conduite, âgée de 18 ans environ, comme bonne d'enfants et pour aider au ménage. Gages selon travail. S'adresser à Mmes A. Fröhlich, au canton, Wiesenthal-Dietikon, près de Zurich.

On demande pour tout de suite

Une jeune fille sachant faire tous les travaux d'un petit ménage, dans bonne famille, au n° 459 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande pour tout de suite

UNE FILLE robuste, pour faire les travaux d'un ménage. S'adresser au magasin de cigares, avenue du 1er Mars n° 1.

On demande

JEUNE FILLE sachant faire tous les travaux d'un petit ménage. Demander l'adresse au n° 456 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour la ville, on demande tout de suite ou époque à convenir,

une personne

expérimentée, au courant de la cuisine et de tous les travaux d'un petit ménage soigné. Pour les renseignements s'adresser chez M. Favre, faubourg de l'Hôpital 19, au 3e.

On demande dans une bonne famille de Zurich,

une jeune fille

forte et de toute confiance, ayant du goût pour la cuisine et le ménage. Bonne occasion d'apprendre à cuire. Bon traitement et bon gage. S'adresser à M. Hofer, rue du Milieu 9, Bienne.

Une jeune fille forte et de confiance, au courant des travaux d'un ménage soigné, trouverait place immédiatement. Bon gage. S'adresser Côte 65.

CHAMBRES

Jolie chambre meublée au soleil, à proximité de la gare. S'adresser rue du Roc 8, rez-de-chaussée Est.

Jolie chambre meublée; Seyon 17, rez-de-chaussée.

A louer jolies chambres, avec bonne pension. S'adresser rue du Seyon n° 30, 2e étage, à droite.

Chambre à louer, Tertre 4, à monsieur tranquille, c.o.

Chambre meublée pour monsieur rangé. Concert 4, Mes Faley, c.o.

A louer une chambre meublée. S'adresser Sablon 13.

Belle chambre meublée, chauffage central. - S'adresser chez M. Robert, Côte 25, c.o.

Grande chambre meublée ou non à louer. S'adresser rue de Dublé n° 3, au 2e.

Belle chambre meublée, Moulins 3, 3e. S'adresser le soir, dès 7 heures.

Chambre et pension. S'adresser Oriette-Evole 9, 1er.

Belle chambre meublée, avec ou sans pension, à louer, qual du Mont-Blanc 4, 2e, à droite, c.o.

Jolie chambre meublée à louer. 1er Mars 16, rez-de-chaussée, c.o.

A louer une jolie chambre meublée, chauffage central et électricité. S'adresser à M. Thomet, Ecluse 6, c.o.

Jolie chambre meublée. Électricité. Evole 35, rez-de-chaussée, à gauche, c.o.

Chambre meublée, rue de l'Hôpital 19, 2e étage, c.o.

Chambre indépendante à louer, avec pension, près de la place du Marché. S'adresser Evole 3, 1er, à gauche, c.o.

Chambre meublée. Électricité. Evole 35, rez-de-chaussée, à gauche, c.o.

Chambre indépendante à louer, avec pension, près de la place du Marché. S'adresser Evole 3, 1er, à gauche, c.o.

Chambre meublée. Électricité. Evole 35, rez-de-chaussée, à gauche, c.o.

Chambre indépendante à louer, avec pension, près de la place du Marché. S'adresser Evole 3, 1er, à gauche, c.o.

Chambre meublée. Électricité. Evole 35, rez-de-chaussée, à gauche, c.o.

Chambre indépendante à louer, avec pension, près de la place du Marché. S'adresser Evole 3, 1er, à gauche, c.o.

Chambre meublée. Électricité. Evole 35, rez-de-chaussée, à gauche, c.o.

Chambre indépendante à louer, avec pension, près de la place du Marché. S'adresser Evole 3, 1er, à gauche, c.o.

Chambre meublée. Électricité. Evole 35, rez-de-chaussée, à gauche, c.o.

Chambre indépendante à louer, avec pension, près de la place du Marché. S'adresser Evole 3, 1er, à gauche, c.o.

Chambre meublée. Électricité. Evole 35, rez-de-chaussée, à gauche, c.o.

Chambre indépendante à louer, avec pension, près de la place du Marché. S'adresser Evole 3, 1er, à gauche, c.o.

Chambre meublée. Électricité. Evole 35, rez-de-chaussée, à gauche, c.o.

Chambre indépendante à louer, avec pension, près de la place du Marché. S'adresser Evole 3, 1er, à gauche, c.o.

Chambre meublée. Électricité. Evole 35, rez-de-chaussée, à gauche, c.o.

Chambre indépendante à louer, avec pension, près de la place du Marché. S'adresser Evole 3, 1er, à gauche, c.o.

Chambre meublée. Électricité. Evole 35, rez-de-chaussée, à gauche, c.o.

Chambre indépendante à louer, avec pension, près de la place du Marché. S'adresser Evole 3, 1er, à gauche, c.o.

Chambre meublée. Électricité. Evole 35, rez-de-chaussée, à gauche, c.o.

Chambre indépendante à louer, avec pension, près de la place du Marché. S'adresser Evole 3, 1er, à gauche, c.o.

Chambre meublée. Électricité. Evole 35, rez-de-chaussée, à gauche, c.o.

Chambre indépendante à louer, avec pension, près de la place du Marché. S'adresser Evole 3, 1er, à gauche, c.o.

Chambre meublée. Électricité. Evole 35, rez-de-chaussée, à gauche, c.o.

Chambre indépendante à louer, avec pension, près de la place du Marché. S'adresser Evole 3, 1er, à gauche, c.o.

Chambre meublée. Électricité. Evole 35, rez-de-chaussée, à gauche, c.o.

Chambre indépendante à louer, avec pension, près de la place du Marché. S'adresser Evole 3, 1er, à gauche, c.o.

Chambre meublée. Électricité. Evole 35, rez-de-chaussée, à gauche, c.o.

Chambre indépendante à louer, avec pension, près de la place du Marché. S'adresser Evole 3, 1er, à gauche, c.o.

Chambre meublée. Électricité. Evole 35, rez-de-chaussée, à gauche, c.o.

Chambre indépendante à louer, avec pension, près de la place du Marché. S'adresser Evole 3, 1er, à gauche, c.o.

OCCASION EXCEPTIONNELLE Pour cause de transformation de l'immeuble Liquidation générale de tous les articles en magasin à la CONFECTION POPULAIRE

5 bis, rue du Seyon, 5 bis

Complets, Manteaux, Pèlerines, Pantalons de travail, Gilets de chasse, Chemises, etc. COSTUMES POUR ENFANTS des plus riches au plus simple

25 % Rabais 25 % - Profitez!

Saluez la Reine. Huiles Alimentaires. Beurre végétal. Cocoline. Usines J.-E. de Bruyn, Olten (Suisse).

Marée. Cabillaud Aigrefins Merlans à 50 cent. la livre. Magasin Alimentaire. Fs. Chollet 8 - Grandrue - 8.

VERMOUTH de Turin, 1re qualité. 1 fr. 20 le litre, verre compris. Le litre vide est repris à 20 cent.

Vermouth de Turin VÉRITABLE à 1 franc le litre. Se recommande, J. Heckle, comestibles. Place Pury 3. Téléphone 827.

MAGASIN PRIS HOPITAL 10. Joseph LAUBER et Ph. GODET. NEUCHÂTEL SUISSE. Partition piano et chant. Nouvelle édition.

OCCASION. Tapis coco au mètre, vendus à bas prix, différentes largeurs, 1re qualité. Je me rends à domicile pour échantillons et posage. Se recommande, Paul ROBERT, tapissier, Seyon 32.

CONSERVES. Sardines, Thon, Truites fumées du Tyrol, Tomates et Pois, Huile d'olive extra fine.

Epicierie-Laiterie des Parcs 34a. Spécialité de vins fins. Malaga, Marsala, Malvoisie, Moulin à Vent, Beaujolais, Saint-Julien, Gamay, Beaune, Morgon, Mâcon, Fleuris, Corbière, Neuchâtel.

Théâtre et Concert « Au Jupiter » chez soi. L'argent est restitué si l'appareil ne convient pas. Rue Bonivard n° 46, Genève. Malgré son prix extra-réduit, le Phonographe peut rivaliser avec les appareils coûteux. Solidité garantie.

„Dents-Blanches“. La découverte la plus sensationnelle du savant américain. Professeur Dr. Wood est offerte aussi en Europe. Rend remarquablement d'un blanc éblouissant les dents jaunes et noires.

Occasion pour hôtel. restaurant ou pension: à vendre un potager presque neuf, très très bien conservé avec réservoir, ayant coûté 900 fr. laissé pour 500 fr. S'adresser à M. Meyer, serrurier, Ecluse n° 45 et 50.

Chauffage Idéal. BRIQUETTES « Union ». Economie. Propreté. Point de scories. Très peu de fumée. Très peu de suie. Chaleur égale. Conserve le feu pendant des heures. 1669 Z.

Maigreur. On obtient des belles formes bien arrondies par la poudre fortifiante Samoline, contenant des sels de potasse et de l'acide hypophosphorique. Réveille immédiatement les forces, fortifie tout le système nerveux.

Lièvre mariné au vin pour civet. Au magasin de Comestibles SEINET FILS. Rue des Epancheurs, 8. Téléphone 71.

POMMES de dessert et de garde. fruit argentin de 1re qualité, expédié en corbeilles ou caisses de 40 kilos à peu près, à 0 fr. 18 le kilo pris au magasin, contre remboursement.

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION. Zwiebacks hygiéniques Singer 30 ct. le paquet. Plâtes au sel Singer 50 ct. le paquet. Bretzels au sel Singer 25 ct. le paq. de 12 bretzels.

Salamis extra véritable milanais hongrois allemand. Se recommande, J. Heckle, comestibles. Place Pury 3. Téléphone 827.

Crème fraîche. Tous les jours bonne crème à la laiterie Jaunin-Wehren, Chavannes 9, et les jours de marché, près de la fontaine. BEURRE FIN. Arrivage chaque jour.

Potagers neufs. de fabrication soignée, chez Arthur Neipp, serrurier, faubourg de l'Hôpital 50. Le bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel, rue du Temple-Neuf, 1, est ouvert de 7 heures à midi et de 2 à 6 heures. Prière de s'y adresser pour tout ce qui concerne la publicité et les abonnements.

OUVERTURE GÉNÉRALE DE LA SAISON
Grands magasins AU LOUVRE

Rue du Seyon - X. KELLER-GYGER - NEUCHÂTEL

Nouveau choix sans précédent et sans pareil de Confections pour Dames
en tous genres. Modèles de toute dernière création
MANTEAUX JAQUETTES
BLOUSES EN FLANELLE, COTON, LAINE ET SOIE, HAUT CHIC

COSTUMES TAILLEUR, JUPES-ROBE, JUPONS, TABLIERS RÉFORME, TABLIER KIMONO
Blouses laine Kit-Kat

TABLIER DE SOMMELIÈRES BLANCS ET EN ALPAGA, CORSETS COUPE PARIS, SOUS-TAILLES, MATIÈRES, CHEMISES ET CALEÇON

Boléros en laine - Jaquettes blanches de sport - Jerseys noirs
Pantalons réforme - Ceintures, grand choix

GRAND CHOIX DE MAGNIFIQUES FOURRURES POUR DAMES ET ENFANTS
BAS NOIRS, coton, sans couture, 1.45, en laine, dep. 1.50

Rayons de Hautes-Nouveautés pour Costumes et Robes
les mieux assortis en noir et en couleur

RAYONS SPÉCIAUX POUR LE DEUIL - LA MAISON SE CHARGE DE LA CONFECTION SUR MESURE

Nouvel envoi de Couvertures en laine grise, rouge et blanche
COUVERTURES JAQUARD, MAGNIFIQUES DESSINS

Tapis de lits - Tapis de tables lavables, laine, peluche et moquette, dernière nouveauté

Damas, Côte laine Cretonne et Crêpe meuble, simple et double largeur, en tous genres

CRIN ANIMAL - CRIN D'AFRIQUE - LAINE - CAPOK - FIBRE
Coutil pour fonds de duvet et pour matelas - Plumes et Edredon, le plus grand choix

LE PLUS GRAND CHOIX DE TOILES DE COTON ET FIL, SIMPLE ET DOUBLE LARGEUR, POUR LINGERIE ET DRAPS DE LIT

Pèlerines et Gilets de chasse (Spencers) pour messieurs et jeunes gens
CALEÇONS, CAMISOLES, CHEMISES CHAUDES EN FLANELLE, COTON ET CHEMISES JAGER

Draps, Milaines, Retord (Grisettes), Oxford et Coutil pour chemises
Coutils et Finettes pour doublures - Molletons double pour lits

Milieux de salons dans toutes dimensions et qualités
Descentes de lits, superbes dessins - Toiles cirées

Grand choix de Mouchoirs à carreaux, à fleurs et blancs, en fil et en coton

Voir les étalages, s. v. p. Voir les étalages, s. v. p.

PRIX EXTRA POUR OEUVRES DE CHARITÉ

Grands Magasins AU LOUVRE - X. KELLER-GYGER, Neuchâtel

On offre à vendre, à de favorables conditions, un
escalier en chêne
en très bon état d'entretien, provenant de la Banque nationale, actuellement en transformation.
Pour tous renseignements, s'adresser à Matthey frères, entrepreneur de menuiserie, à Champ-Bougin, Neuchâtel.



SAUMON
au détail, 1 fr. 40 la liv.
Soles - Colin - Raies - Limandes
Cabillaud Aigrefins Merlans } 60 cent. la livre.
Féras - Brochets - Perches

Belles bondelles
POULETS DE BRESSE
Poules à bouillir
à 1 fr. 25 la livre

Canards - Pintades - Dindons
Oies - Pigeons romains
CHEVREUILS
Gigots - Filets - Epaules

Lièvres du pays
Sièvres d'Allemagne
à 80 cent. la livre

Lièvre mariné
au vin, pour civet

Faisans coqs la pièce 5.50
Faisans poules » 5.-
Canards sauvages » 3.50
Sarcelles doubles » 2 à 2.50
Sarcelles simples » 4.50
Bécasses » 4.50
Bécassines » 4.50
Pardreaux pièce 2.50 à 2.75
Perdrix » 4.60 à 2.-
Grives litrones » 70

Escargots, 80 ct. la douzaine
Gangsch - Kiellersproten
Caviar - Bismarkharinge

ROLLMOPS
à 10 cent. la pièce
Harengs fumés et salés

SAUMON FUMÉ
Anchois au sel - Olives noires

Poitrines d'Oies fumées
Terrines de foie gras de Strasbourg
Concombres au sel

OCHSENMAULSALAT
Gros Marrons de Naples

Fromages de dessert
Brie - Camembert - Roquefort
Petit suisse - Gervais - Servette

Au magasin de Comestibles
SEINET FILS
Rue des Epaveours, 3
Téléphone 71

A remettre
à Neuchâtel, commerce de voitures avec matériel complet. Clientèle assurée. Occasion très avantageuse. Point de reprise. S'adresser à M. J. James de Beynter & Co, à Neuchâtel.

FRITZ MARTI Soc. Anon. BERNE
Goupe-racines
Brise-tourteaux
HACHE - PAILLE
MANÈGES
CONCASSEURS
Machines à battre
Trieurs
Tarares - Egrugeurs
ETUVES pour cuire les pommes de terre
MALAXEURS à pommes de terre
CHARRUES - HERSES
Représentant: M. Emile JAVET, mécanicien, Saint-Martin.

GRANDE BLANCHISSERIE NEUCHÂTELOISE
S. GONARD & Co, Monruz-Neuchâtel
Usine à vapeur - Téléphone
Lavage et repassage très soignés des laines, flanelles et rideaux
Repassage à neuf des Chemises d'hommes Faux-Cols et Manchettes
Le linge est reporté à domicile en une seule fois et au jour demandé
Nous n'employons que du savon de 1re qualité et aucune substance rongéante ou blanchissante quelconque.
Nous livrons le linge absolument sec en toute saison.

V. REUTTER FILS
Rue du Bassin 14
Téléphone 170 - Entrepôt en gare C. F. F.

Coke Patent de la Ruhr de diverses grosseurs, 20/40, 30/50, 40/60, 60/100 pour s'adapter exactement aux divers appareils de chauffage. Bonne Espérance Herstal marqué Ancrè et autres premières qualités.

Briquettes de lignite. Convient à tous les foyers. Braisette belge sans fumée d'un rendement calorique intense et Houilles à longue flamme pour grands foyers.

Houilles pour cuisines. Diverses grosseurs, très économiques. Coke de gaz. Boulets d'antracite pour inextinguibles et petits chauffages centraux. Recommandé aussi pour les petits fourneaux de cuisine.

A LA MÉNAGÈRE
2, Place Purry, 2
Perpetual

Brosses américaines pour tapis
En brossant cette brosse jette la poussière dans deux boîtes et l'empêche ainsi de se répandre dans la chambre.

SOIERIES
Reçu à des prix exceptionnellement avantageux, des soies noires, blanches, couleurs, pour robes, blouses, etc., ainsi que des coupons de soie, bonnes occasions. M. Fuchs, Terreaux 3.

Boucherie à remettre
A remettre, à Neuchâtel, sur un excellent passage, une bonne boucherie avec outillage complet et en bon état. Chiffre d'affaires prouvé. Adresser les offres sous chiffre H 641 N à Hansenstein & Vogler, Neuchâtel.

ARTICLES POUR ENFANTS
au MAGASIN Savoie - Petitpierre

PIANO
A vendre un piano d'occasion en bon état. Prix: 270 fr. S'adresser Côte 25, sous-sol.

Châtaignes gogées
400 kilos, 12 fr., gare départ. 15 kg., 3 fr. 10; 10 kg., 2 fr. 30 franco. Caissette raisins blancs, 5 kg. 2 fr. 50 Perrenoud, expéditeur, Locarno

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

L'amour et la haine au village

PAR JEAN LUPOLD

On ne l'aimait pas, ce garçon, à cause de son caractère agressif de son tempérament; veule, dissipateur, quelque chose de chafouin dans le regard. Et quand son sang de jeune taureau rendu colére lui montait à la tête, il était prudent de l'éviter, quoique, en face d'un adversaire résolu il se montrât plutôt lâche.

Un beau jour, il avait manifesté le désir de aller voir un peu la ville. Le métier de campagnard lui paraissait si au-dessous de sa dignité, il voulait être plus qu'un paysan crotté, plus qu'un écurie à dix pas à la ronde, plus qu'un paysan qui ne connaît que sa vache et son champ.

teuses, il se mit à paraître irrégulièrement au bureau de son patron. Celui-ci le congédia au bout de quelques mois, et l'envoya à tous les diables.

Karl rentra au pays de fort mauvaise humeur, car son père refusait de lui accorder de nouveaux subsides. A son retour, il y eut entre les deux hommes une longue discussion qui dégénéra peu à peu en une scène épouvantable.

Mais ce fut tout. Le vieux Iberg gémit son unique et il le craignait trop pour sévir d'une façon sérieuse. Il se demandait avec inquiétude ce qu'il en allait faire.

Le sort devait se charger de décider. Et il décida parfois d'une façon tragique. Liseli le connaissait bien, ce Karl. Il lui avait fait l'année d'avant, une cour éfrénée, audacieuse, sans aucune retenue. Elle s'en était d'abord amusée. L'arrêta quand il le pouvait, et s'arrangeait à la rencontrer le plus souvent possible.

Liseli, cependant, finit par se fâcher. Un certain soir, il l'avait suivie tandis qu'elle rentrait à l'Oberhof après avoir fait quelques menues emplettes au village. Elle avait bien entendu au loin résonner un pas, mais pressée, elle n'y avait prêté aucune attention.

Une forêt s'ouvrait devant elle; elle devait la traverser pour retourner à la maison et s'y engager, pressant un peu plus le pas.

Tout à coup, elle avait poussé un cri de frayeur. Une lourde main s'était abattue sur son épaule. D'un mouvement brusque, Liseli s'était retournée: Karl Iberg se tenait debout devant elle, ses yeux, brillant d'une flamme impure, plongeant dans ceux de la jeune fille.

Laisse-moi, Karl, avait dit Liseli d'une voix qui vibrât légèrement. Mais à quoi pouvaient servir ses protestations indignées? Le jour baissait rapidement.

Déjà, dans la froide immensité bleue, quelques étoiles scintillaient, timides. Personne en ce moment sur la route; on n'entendait que les mystérieux bruits de la forêt qui s'endorment.

Liseli était à la merci de cet individu. Karl se tenait toujours devant elle, immobile, animé de mauvaises intentions, sans doute. Car, est-ce l'heure où on accoste une jeune fille.

Liseli, Liseli, lui murmurait-il à l'oreille et son haleine brûlante lui caressait la nuque, pourquoi es-tu si sévère avec moi? Pourquoi si réservée? Pourtant tu sais que pour toi j'irais au bout du monde...

Et bien vas-y sans moi, et même plus loin, si tu veux, dit-elle en s'écartant. Ce n'est pas moi qui t'en empêcherai. Karl se rapprocha.

Je te défends de me toucher, cria Liseli, devenue subitement pâle, tu es un lâche de l'attaquer à une fille. Un misérable.

Ah! ah! ricana Karl, ses paroles ne m'effraient pas. Nous sommes seuls ici et je saurai bien te réduire au silence. Pour une fois au moins, je serai le maître.

En cet instant précis, on entendit sur la route un bruit de roues qui roulaient avec fracas. Au détour du chemin apparut un char à pont traîné par deux chevaux, criant à vent, lancés au grand trot. Un homme tenait les rênes.

Liseli poussa un cri de joie: C'était soit lui, quelqu'un de chez nous! L'équipage arriva sans encombre à l'Oberhof. Karl, pendant ce temps, avait prudemment pris un sentier de traverse. Tonnèrent de fille, grommela-t-il avec un ricanement. Puis il s'évanouit dans l'obscurité!

Au-dessus de sa tête, des hiboux poussaient des hululements lugubres.

Liseli, le premier moment de saisissement passé, oublia bien vite cette aventure. De son côté, Karl se renferma dans un silence prudent. Il avait ses raisons. Mais dans sa tête commençait à monter des sentiments de haine, à l'égard de Liseli et de tout ce qui l'approchait.

Un an s'était écoulé depuis cette entrevue inopinée. En ce moment, Karl s'appretait à revenir au pays, enrichi de quelques vices et de quelques passions de plus.

XII. C'était tout à la fin de la cueillette des fruits. Il y a à la campagne une coutume charmante. Quand le paysan a rentré tout son bien, qu'il le sait à l'abri de tout accident, on organise une soirée à laquelle sont conviés les amis et les voisins. Quelquefois, c'est une veillée agrémentée de « chechli » de toutes sortes, ou bien un festin copieusement arrosé, ou bien encore une sauterie.

Les jeunes gens préférèrent à tous les divertissements le dernier. Ils y nouent de nouvelles relations et s'en donnent à cœur joie. En général, on convie aussi à ces réjouissances les ouvriers engagés pour la saison, s'ils n'ont pas encore quitté le pays.

Chaque village a un peu important à son bal d'automne, le plus souvent en plein air. On fait venir quelques violons, une clarinette pour jouer la mélodie et les couples dansent sur l'herbette jusqu'à l'aube.

Quand il pleut, on se réfugie dans une grange ou une remise aménagée pour la circonstance. Il n'est pas de paysan qui n'assiste à ces sortes de réjouissances. Souvent, il s'y conclut des mariages. Voilà pourquoi aussi les jeunes y tiennent. Cette année précisément devait avoir lieu une fête de ce genre. Les propriétaires de la région s'étaient entendus pour l'organiser en commun. Il y aurait ainsi beaucoup de monde. L'emplacement choisi était situé entre la maison à Iberg et l'Oberhof. C'était le pré communal, un grand espace, couvert d'une herbe drue et tendre, fauchée il y avait deux jours. Autour, des vergers, rien que des vergers, et dans le fond, la vallée. C'est là qu'était en ce jour le rendez-vous. Le soir s'avancait rapidement, un beau soir, avec des reflets flamboyants dans le ciel. Le soleil avait déjà disparu derrière la muraille de montagnes. De larges rayons passent par-dessus la vallée, ils font contraste avec l'air plus sombre qui règne dessous; on dirait des poussières illuminées coupées de longues raies parallèles qui les divisent en faisceaux. Ce sont les ombres projetées qui font ce curieux effet. Puis, à un moment donné, c'est comme si un voile s'abaissait subitement, les rayons se rétrécissent par en bas, et disparaissent. C'est fini, le soleil ne reparaitra que le lendemain.

conclut des mariages. Voilà pourquoi aussi les jeunes y tiennent. Cette année précisément devait avoir lieu une fête de ce genre. Les propriétaires de la région s'étaient entendus pour l'organiser en commun. Il y aurait ainsi beaucoup de monde. L'emplacement choisi était situé entre la maison à Iberg et l'Oberhof. C'était le pré communal, un grand espace, couvert d'une herbe drue et tendre, fauchée il y avait deux jours. Autour, des vergers, rien que des vergers, et dans le fond, la vallée. C'est là qu'était en ce jour le rendez-vous. Le soir s'avancait rapidement, un beau soir, avec des reflets flamboyants dans le ciel. Le soleil avait déjà disparu derrière la muraille de montagnes. De larges rayons passent par-dessus la vallée, ils font contraste avec l'air plus sombre qui règne dessous; on dirait des poussières illuminées coupées de longues raies parallèles qui les divisent en faisceaux. Ce sont les ombres projetées qui font ce curieux effet. Puis, à un moment donné, c'est comme si un voile s'abaissait subitement, les rayons se rétrécissent par en bas, et disparaissent. C'est fini, le soleil ne reparaitra que le lendemain.

Entendez-vous? De joyeux jodels jaillissent maintenant de tous les côtés à la fois. Là-bas, sur la route de jeunes paysans s'approchent, vêtus du long pantalon de milaine brune, de gros souliers et de leurs petits gilets de velours noir, bordés de rouge, sans manches. Les riches ont de jolis lisérés d'argent et des edelweiss brodés sur les revers, de chaque côté. La plupart sont coiffés de la petite calotte de cuir qui leur couvre tout juste le sommet de la tête.

Ils ne sont pas seuls, ils ont emmené avec eux leurs amis, des filles de paysans, robustes et hâlés par le soleil. Elles sont gaies ce soir, et toutes frétilleuses.

Elles sont simples, souvent naïves, sans étiquette, cette étiquette qui vous oblige à employer des formules rigides et souvent vides de sens. L'habitant des campagnes, quand il sait apprécier son sort, doit être parmi les plus heureux des hommes. Il a à lutter, il est vrai, contre les éléments, à écarter des difficultés qui se représentent sans cesse. Mais au moins, quand il a vaincu, il est le roi du genre humain.

Son indépendance est le plus grand des privilèges. Liseli se préparait, elle aussi, à descendre. — Nous allons tous ensemble, avait dit son père. Je me sens aujourd'hui des jambes de vingt ans et aurai grand plaisir à vous accompagner.

Père, avait-elle répondu, je suis un peu fatiguée, je préférerais rester ici, pour descendre peut-être un peu plus tard. — Par exemple, s'était récrié Niklaus, il ne manquerait plus que cela. Que diraient les autres? Il faut que tu viennes aussi.

Sur ces entrefaites, étaient entrées quelques compagnes de Liseli. — Alors, bientôt prête? Liseli ne pouvait plus guère faire autre.

Sous leurs costumes bernois, elles ont vraiment fort bel air, tout en elles respire la jeunesse et la santé. Elles n'ont peut-être pas l'esprit et le caractère toujours en l'air de certaines modernes poupées de salon. Elles n'ont souvent qu'une éducation toute rudimentaire. Mais elle leur suffit, et elles sont heureuses, aussi heureuses peut-être que leurs sœurs des villes. Elles ne font pas pour le luxe des dépenses inutiles, car elles l'ignorent. N'en ayant jamais été entourées, elles n'ont pas l'idée de le désirer et s'évitent de cette façon bien des déceptions amères.

Elles sont simples, souvent naïves, sans étiquette, cette étiquette qui vous oblige à employer des formules rigides et souvent vides de sens. L'habitant des campagnes, quand il sait apprécier son sort, doit être parmi les plus heureux des hommes. Il a à lutter, il est vrai, contre les éléments, à écarter des difficultés qui se représentent sans cesse. Mais au moins, quand il a vaincu, il est le roi du genre humain.

Son indépendance est le plus grand des privilèges. Liseli se préparait, elle aussi, à descendre. — Nous allons tous ensemble, avait dit son père. Je me sens aujourd'hui des jambes de vingt ans et aurai grand plaisir à vous accompagner.

Père, avait-elle répondu, je suis un peu fatiguée, je préférerais rester ici, pour descendre peut-être un peu plus tard. — Par exemple, s'était récrié Niklaus, il ne manquerait plus que cela. Que diraient les autres? Il faut que tu viennes aussi.

Sur ces entrefaites, étaient entrées quelques compagnes de Liseli. — Alors, bientôt prête? Liseli ne pouvait plus guère faire autre.

Elles sont simples, souvent naïves, sans étiquette, cette étiquette qui vous oblige à employer des formules rigides et souvent vides de sens. L'habitant des campagnes, quand il sait apprécier son sort, doit être parmi les plus heureux des hommes. Il a à lutter, il est vrai, contre les éléments, à écarter des difficultés qui se représentent sans cesse. Mais au moins, quand il a vaincu, il est le roi du genre humain.

Son indépendance est le plus grand des privilèges. Liseli se préparait, elle aussi, à descendre. — Nous allons tous ensemble, avait dit son père. Je me sens aujourd'hui des jambes de vingt ans et aurai grand plaisir à vous accompagner.

# Vingt mille mètres Lainage

NOUVEAUTÉ POUR ROBES ET BLOUSES  
seront liquidés à très bon marché

## LES CONFECTIONS POUR DAMES

sont liquidées à très bon marché

# La Soierie et les Velours

NOUVEAUTÉ POUR BLOUSES ET GARNITURES  
sont liquidés avec des RABAIS variant de 15 à 30%

## Halle aux Tissus - Neuchâtel

Grand magasin A. DOLLEYRES, rue du Seyon

### AVIS DIVERS

#### La Banque Cantonale Neuchâteloise

à l'honneur d'informer le public qu'elle a nommé correspondant pour Cortaillod,

**M. Arthur LANDRY, au dit lieu**

Elle prie les personnes de cette localité qui ont à traiter avec la Banque de vouloir bien dorénavant s'adresser à lui.

#### Opérations de la Banque:

Ouverture de comptes-courants débiteurs et créditeurs. — Prêts hypothécaires et sur édulces. — Achat, vente et garde de titres. — Encasement de coupons. — Avances sur nantissement. — Renseignements sur placements de fonds et renseignements commerciaux. — Escompte et encaissement de lettres de change. — Négociation de monnaies et billets de banque étrangers. — Location de coffres-forts. — Lettres de crédit. — Chèques sur la Suisse et l'étranger. — Achat et vente de matières d'or et d'argent. — Emission de bons de dépôts 4 % à 1, 2 et 3 ans. — Service d'épargne: dépôts jusqu'à 5000 fr. à 4 %. — Timbre-épargne.

Neuchâtel, 6 novembre 1908.

LA DIRECTION

#### Hôtel de la Gare - Corcelles

BAL dimanche BAL

TOUS LES SAMEDIS SOUPER AUX TRIPES

Grande salle décorée

BELLE ESTRADA pour CONCERTS DE SOCIÉTÉS

#### BANQUETS et REPAS DE NOCES

Se recommande,

Le tenancier.

### CHALET DE LA PROMENADE

Freitag den 20. November 1908, abends 8 1/4 Uhr

#### Öffentlicher Vortrag

über

## Monismus und Christentum

(Der Kampf zweier Weltanschauungen).

Referent: A. RICHTER, Ingenieur aus Zurich.

Im Anschluss an den Vortrag findet eine freie Diskussion statt, zu der spezielle Einladungen an die hiesigen Geistlichen ergangen sind.

Wegen diesem Vortrage wurde der Referent im Juni in Luzern verhaftet.

Eintrittspreis: 30 Cts. zur Deckung der Kosten.

### CREDIT FONCIER NEUCHATELOIS

AGENCE DE LA BÉROCHE

Par suite de maladie, le service de l'Agence est suspendu jusqu'à nouvel avis. S'adresser directement au Bureau central de Neuchâtel pour toutes les opérations réglées jusqu'à ce jour par l'Agence.

Crédit Foncier Neuchâtelois

Le Directeur

G.-E. FERRET

Toujours belle Maculature, à 0,25 le kilo

AU BUREAU DE CETTE FEUILLE

### Dans l'enclave de Lado

Coffrane, le 25 octobre,

Voilà la neige de retour, l'hiver est à la porte, nous voici en chambre pour de longues semaines; j'en profite pour continuer ma lettre de l'an dernier sur le Congo, Etat indépendant (Réd. — devenu aujourd'hui colonie belge). Malgré le retard, j'espère que vous pourrez suivre mon récit. A la fin de cette lettre, partie de Redjat en mars 1907, j'arrivais à Ye, chef-lieu de l'enclave de Lado. Comme c'est dans ce territoire que j'ai séjourné le plus longtemps, je vous en donnerai quelques descriptions.

L'enclave, entièrement située dans la vallée du Nil-Blanc, est un territoire 2 1/2 fois grand comme la Suisse. Ses frontières sont le Nil-Blanc à l'est qui le sépare de l'Ouganda; au nord, c'est le 5°30' qui le sépare du Soudan à l'ouest, c'est le 30° méridien jusqu'à sa rencontre avec la ligne de faite Congo-Nil. Cette ligne de faite, suite infinie de petits mamelons, tourne vers l'est et marque la frontière sud jusqu'au lac Albert, d'où sort le Nil. Dans l'organisation administrative de l'Etat indépendant du Congo, ce vaste territoire forme une zone placée sous les ordres d'un commandant; cette zone comprend trois secteurs, Ye à l'ouest, Mont Wati au sud-est et Lado au nord-est. Ces secteurs sont placés chacun sous les ordres d'un capitaine.

Le secteur de Ye groupe les postes de Ye, 8 à 12 Européens, Aha, 2 blancs, Loka, 2 blancs, Wandji, 1 blanc, Rapides-Lambermont, 1 blanc.

Le secteur de Mont Wati: à Mont Wati, 4 à 5 blancs; Dufili, 4 à 6 blancs; Kadjo-Kadji et Wadelaï chacun 2 blancs.

Le secteur de Lado: à Lado 12 à 15 blancs; Redjat 4 à 5 blancs, Kéro, 2 blancs; Bunkukia, 2 blancs; La Kaya, 1 blanc.

J'aurai l'occasion de passer à tous ces postes, j'en préciserai l'emplacement et les distances de l'un à l'autre. Ce territoire est, comme vous le savez, contesté: les Anglais le prétendent leur, l'Etat indépendant le croit sien. C'est le seul point qui permette à l'Etat indépendant de communiquer avec l'Europe par le Nil, donc l'enclave est une vraie citadelle, des fortifications y ont été construites jusqu'à Ye et chaque secteur a une force armée de 1000 à 1200 soldats noirs. Cette troupe déjà trop forte est considérablement augmentée au moins d'un tiers par des renforts venant de l'Uélé. Ce pays ne produit rien, la chasse à l'éléphant y est interdite, les récoltes y sont nulles; par conséquent, une fois encore, l'orgueil fait dépenser des millions. La chaleur y est très lourde, la température devient excessive sur les bords du Nil. Revenons à Ye.

C'est un poste de grande importance; déjà je me suis engagé dans la grande avenue, bordée de bananiers et de papayers sur trois kilomètres. Trois blancs viennent à ma rencontre. Les souhaits de bienvenue donnés et reçus, nous continuons pendant dix minutes et voilà les premières maisons; elles sont bâties en briques, sont vastes et propres.

Les boys et porteurs ont installé mes effets et bagages. Comme il est 5 heures, je n'ai que le temps de prendre un bain et faire toilette pour les présentations officielles. Bon; je suis prêt, me voilà au bureau du poste. Le lieutenant Bolstaedt, un Norvégien, m'en fait les honneurs, nous partageons une demi-bouteille de champagne et nous allons rejoindre tous les camarades, dont plusieurs vont devenir des amis. Je vous les présente comme ils me l'ont été à moi-même. Les docteurs Borzini et Cavalli; les sous-officiers Lorckmens, Belge, Allenussa, Suédois, et Kelgrenne, Suédois; l'agent militaire Merts et l'armurier Lovin-fosse, Belges; le chef de cultures Bavick, Italien; l'agent de cultures Sercken, Belge, et M. Schottlin, commis, de Neuchâtel.

Tout ce monde est assis devant la maison du capitaine Gabel, chef du secteur de Ye,

qui est en ces jours-là en tournée chez les indigènes; il est attendu pour le lendemain.

La grande coutume dans le Haut-Congo est de se rassembler chaque soir, après le travail qui finit à 5 h. 1/4, jusqu'au souper; c'est dans ces réunions que se dégage la plus grande partie du «Medical-Comfort». Lors du départ ou de l'arrivée d'un agent (sans distinction de grade) ces rendez-vous prennent le caractère de variées fêtes et se prolongent tard après le mess.

Ce soir-là ne fit pas exception: mon arrivée était connue à Ye deux jours avant et tout était bien préparé. La conversation s'engagea sur la santé, la route parcourue, les incidents nouveaux des postes traversés, mais de part et d'autre on s'étudia sans toutefois laisser tomber la gâtée et l'entrain. A 6 heures, le clairon nous appela au mess; un bon souper nous y attend. L'appétit est bon pour chacun, les kukes ont préparé nos mets de façon excellente, pour des noirs bien entendu; tout cela est arrosé de bon vin, aussi la conversation est ininterrompue et animée, la glace est rompue (s'il est permis de parler de glace, sous 53° centigrades de chaud); c'est avec peine que je puis répondre à tous, il faut causer de tout, de l'Italie, de la traversée, de Boma, de l'Uélé, du commissaire de district, du commandant un tel, du docteur X, du juge Y, de l'agent Z, etc., etc. Ça devient fatigant, aussi est-ce avec plaisir que j'entends le D<sup>r</sup> Cavalli proposer de chanter et c'est Schottlin qui commence avec les «Montagnards»; mes compagnons ne sont contents qu'après avoir ouï quelques passages de la Mattochitché: pour eux, c'était la première fois; pour moi, c'était déjà la «meule». Les têtes s'échauffent un peu et chacun s'en va chez lui trouver le sommeil.

J'eus de la peine à m'endormir, je pensais à tout ce que je venais de voir et d'entendre, à ces compagnons; je cherchais à deviner ce gros Borzini, un fort cent kilos, avec un long nez pointu et relevé, cheveux et barbe très noirs, impossible à lui de nier son origine; très enjoué, je ne trouvais pas en lui le médecin que l'on aime voir, sérieux, réfléchi, tout à ses malades et se débattant contre les microbes; non, je voyais Borzini pareil à un cabaretier en vacance. Cavalli, lui, était mieux, plus réservé, plus curieux aussi; sa tête toute ronde avec son menton et ses joues rasées de frais me plaisait mieux; je regrettais qu'il fût vétérinaire. Les petits yeux gris et fuyants de Bolstaedt ne me revenaient pas. Kelgrenne n'avait pas dit vingt mois de tout le soir; Lovin-fosse et Lorckmens, qui allaient finir leur terme, avaient bu ferme, leur langage et leurs chansons s'en étaient ressentis; seul, le brave Schottlin me plaisait; enfin je m'endors.

Le lendemain est un dimanche, j'en suis heureux et je profite de faire une course, à dos de mule, de compagnie avec Cavalli. Ma première impression du vétérinaire ne m'avait pas trompé. Ainsi j'apprends que Ye n'est pas un paradis, chacun agit pour soi et critique l'autre; la plus grande faute viendrait, d'après lui, du chef de station; pauvre Bolstaedt! il n'a pas été ménagé, et de fait il y avait quelque chose à dire; j'y reviendrai dans une prochaine.

Notre course nous conduit à la Kagulu, poste de cultures à 12 km. 1/2 de la station; c'est un vaste vallon, entièrement ensemencé de riz, arachides, luzerne, maïs, patates douces, patates de Madagascar, quelques pommes de terre d'Europe; près de la maison est un potager et j'ai plaisir à y voir quelques salades, choux et carottes; tout ce vaste champ agricole est coupé en long et en large par des allées ombragées de bananiers et papayers, deux cent cinquante à trois cents noirs y travaillent sous l'habile direction de Bavick.

Nous rejoignons la station, mes idées sont toujours mélangées, mais je suis en tous cas prévenu; le Congo, l'enclave, me font faire des réflexions bien contraires à mes prévisions. UN SAGNARD.

### Etat-civil de Corcelles-Cormondrèche

Octobre 1908

#### Mariages

14. Adolphe Balsiger, tailleur, Bernois, et Francisca Riedesser, femme de chambre, Allemande.

23. Louis-Léon Martin, electricien, Vaudois, et Lucie-Thérèse Bühler, Bernoise.

#### Naissances

26. Mathilde-Elisabeth, à Julien-Edouard Rocard et à Clémence née Loup, à Cormondrèche.

#### Décès

3. Pierre-André, fils de Jean-Louis Wenker et de Rose-Isabelle née Von Almen, Neuchâtelois, né le 30 juillet 1908.

13. Marie-Bertha née Rothen, épouse de Charles-Henri Maulaz, Vaudoise, née le 8 avril 1882.

22. Adèle-Caroline née Berner, épouse de Barthold Hofmann, née le 18 novembre 1844, Allemande, domiciliée à Neuchâtel (Hospice).

### ETAT-CIVIL DE CORTAILLOD

Septembre et octobre 1908

#### Naissances

9 septembre. Edith, à Edouard-Henri Chevalier et à Marie-Catherine dite Elise Baillo.

10. Marcel-Robert, à Robert-Adolphe Garnier et à Berthe-Lucie Martin.

11. Héliane-Luce, à Hélène Porchet et à Bertha-Sophie Neuwessel.

21. Jean-Louis, à Louis-Edouard Moulin et à Berthe-Louise Landry.

23. Ivan-Léon, à Léon-Maurice Berthoud et à Julie-Marguerite Calame.

13 octobre. Blanche, à Alcide Lavanchy et à Jeanne-Louise Vouga.

25. Marguerite, à Edmond Henry, et à Marie Wyssmann.

#### Décès

23 septembre. Jeanne-Louise née Poschong, veuve de Frédéric Convent, Neuchâteloise, née le 12 décembre 1825.

3 octobre. Fritz Thiébaud, Neuchâtelois, né le 20 octobre 1840.

### ETAT-CIVIL DE CORNAUX

Septembre et octobre 1908

#### Mariages

1<sup>er</sup> septembre. Charles-Gérard Reuter, commis, de Thielle-Wavre, à La Chaux-de-Fonds, et Augusta-Lucie Schmidt, couturière, de La Chaux-de-Fonds.

15. Frédéric-Auguste Lamblin, machiniste, de Thielle, à Plainpalais, veuf de Isaline-Camille de Jaquier, et Marie-Salina Courvoisier-Clement née Heini, ménagère, de La Brévine, épouse divorcée de Charles-Albert Courvoisier-Clement.

13 octobre. Théophile-Paul Fischer, voyageur de commerce, de Thielle-Wavre, à Maria-Elisabeth, et Marguerite-Bertha Schneoberger, de Rüttschelen, à Neuveville.

#### Naissances

5 octobre. Marthe-Alice, à Charles-Albert Gerster, boulanger, et à Alice-Henriette née Tricot, à Cornaux.

20. Jean-Louis, à Frédéric-Albert Dreyer, boucher, et à Anna-Maria née Wägeli, à Wavre.

23. Willy-Roger, à Charles-Emile Margot, tailleur, et à Marie-Jeanne née Nepp, à Cornaux.

28. Suzanne-Madeleine, à Jules-Edouard Junod, négociant, et à Emma née Hofer, à Cornaux.

#### Décès

2 octobre. Auguste-Emile Clottu, agriculteur, à Châtres, époux de Adèle-Caroline-Elvina née Clottu, Neuchâteloise, né le 19 avril 1841.

18. Louis-Emile Couzaz, jardinier, à Genève, époux de Laure-Mathilde née Ducommun-dit-Verron, de Thielle-Wavre, né le 6 mars 1860.

### Etat-civil de Coffrane

Geneveys-sur-Coffrane et Montmolin

Septembre et octobre 1908

#### Naissance

4 septembre. Nelly-Marguerite, à William Dessouslay, agriculteur, et à Alice-Elisa née Frei, à Geneveys-sur-Coffrane.

#### Décès

28 septembre. Alexandre-Emile Clerc, opticien, Neuchâtelois, époux et seconds nocés de Isabelle née Richard, né le 29 juin 1874, domicilié aux Geneveys-sur-Coffrane.

7 octobre. Charles-Auguste Richard, horloger, Neuchâtelois, époux de Elise-Emilie née Veuve, né le 11 octobre 1847, domicilié aux Geneveys-sur-Coffrane.

ment. Elle céda et se mit en devoir de s'attifier.

Elle mit à la tête son costume des dimanches: une simple robe noire, un petit tablier de satin à reflets changeants rouges et verts, un corsage blanc à l'amidon, avec les fameuses chaînettes. Enfin, une coiffe, à côtes tombantes en dentelles noires. Ces ailes, à chaque pas, s'abaissaient et se relevaient comme celles d'un papillon. C'était si léger.

Quant à Heiri, il dut, bon gré mal gré, accompagner son maître. D'abord, il avait fait des compliments, arguant les soins de la maison, le détail à soigner et d'autres raisons encore.

Ce qu'il craignait en réalité c'était la longue tête à tête avec Liseli. Et ce tête à tête devait, dans l'esprit du jeune homme, avoir des conséquences fâcheuses, on ne sait jamais. Son amour grandissait insensiblement; peut-être qu'il se sentait un peu plus sûr de lui-même, et c'est là ce qu'il voulait éviter. Il se sentait pour son maître beaucoup d'attachement, et la pensée d'être chassé lui était insupportable. Chassé? Il le serait sans doute s'il devait des sentiments qu'il supposait ignorés de tous.

A ses objections: — Heiri, avait répondu Niklaus, tu viens avec nous. A mon âge, on ne sait jamais ce qui peut vous arriver. Et puis Liseli sera en bonnes mains. Hans et Ruedi feront ce qu'il y aura à faire à la ferme, ils pourront venir plus tard, s'ils y tiennent. Mais pour le reste, dépêche-toi.

Heiri avait obéi.

Quand ils arrivèrent les violons avaient commencé. Ils jouaient une mélodie populaire, des couples tournaient en rond.

La place était assez vaste. Autour on avait dressé quelques tables avec dessus des cruches et des verres vides. De l'hôtel de la Royauté, situé à quelques pas, venait une

bonne odeur de crêpes et de beignets à la bernoise. Dans ces sortes de fêtes, il s'en consume des quantités incroyables et l'on boit du cidre avec.

Entre les arbres, autour, on avait tendu des fils de fer; on y avait suspendu des lampes à pétrole surmontées de grands ronds de métal. Au moindre souffle, les ronds se balançaient avec un petit bruit lointain de cloches. Quelques lampes fumaient, parce que les mèches étaient trop longues.

Au fond, il y avait un endroit plus éclairé, là se trouvaient les violons et la clarinette, sur des tréteaux.

Les violons étaient assis sur les côtés pour ne pas se gêner avec l'archet, quand il monte et descend. La clarinette était au milieu. Enfin tout derrière, il y avait un homme debout qui tient un énorme violon, piqué sur le sol. Il en tire des sons graves et profonds qui semblent pousser en l'air ceux des petits violons.

Quand ils jouaient, on entendait surtout l'homme à la clarinette, assis sur un tonneau, comme sur la couverture de l'Almanach. Des sons aigres fuyaient de son instrument et les violons étaient un peu faux.

On dansait.

Quand ils ont eu du bonheur, les uns vont au café et demandent un décal ou davantage. Les autres font un repas et ils invitent leurs proches. Là dans la campagne bernoise, — à cette époque du moins — on célébrerait la belle moisson en tournant en rond. C'est une manière comme une autre.

Aujourd'hui, il y avait les vieux; ils regardent comment les jeunes forment des couples qui partent joyeusement et s'entre-mêlent les uns dans les autres.

Autrefois, eux aussi, les vieillards qui regardent, ils ont fait comme cela. Alors dans ce temps, ils étaient jeunes, jeunes comme leurs enfants qui s'amusaient devant eux.

Mais leurs cheveux ont blanchi, leurs pauvres mains sont devenues trébuchantes, et ils

sont tout de suite fatigués. Car le temps qui passe a laissé son empreinte sur eux. Le temps invisible qu'on ne voit nulle part, qu'on ne peut saisir ni arrêter, et qui vous oblige à ployer les épaules, tant il est pesant.

Les vieillards regardent, au souvenir de leurs joies passées, de leur jeunesse si vite envolée. Les uns sont un peu philosophes; c'est l'âge. En voyant tous ces robustes gars, si pleins de sève et de vie, ils se disent tout bas que ces jeunes, eux aussi, songeront un jour avec tristesse à ce beau temps. Mais il se sera enfui depuis longtemps.

Et alors, les vieillards serrent plus fort la main de leur petite vieille, toute ridée, qui se tient à côté. Une larme brillante perle dans leurs yeux aux paupières fatiguées, elle roule et vient tomber dans leur barbe folâtre.

Les vieux pleurent.

A cet âge on s'attendrit vite, pour un rien, on voit les choses différemment qu'il y a cinquante ans.

Et l'on est triste. Belle jeunesse!

...Les vieux sont tristes, parfois, tristes.

#### XIII

Liseli dansait aussi. Elle dansait avec Heiri, le domestique de ferme amené par le père.

Elle l'avait bien pensé qu'il viendrait, et elle en avait eu de la joie. Car, vous ne savez pas encore, elle avait fini par l'aimer tout à fait. Et sérieusement.

C'était depuis la scène de l'espallier. Alors elle avait eu l'intuition bien nette qu'il était entiché d'elle.

Elle l'aimait déjà à ce moment, mais pas encore comme aujourd'hui. Apparaissant c'était d'antan avait augmenté de cent coudées et, c'était devenu de l'amour.

Aujourd'hui, elle aurait voulu qu'il lui fit

une déclaration. Voilà où elle en était arrivée. Oh! la vilaine! Elle en avait l'habitude pour dire ainsi. Combien de gars lui en avaient faits déjà. Pourquoi pas Heiri?

Mais Heiri ne disait rien, et Liseli attendait toujours.

Mais comme il souffrait!

Parfois, Liseli avait des moments de sourde colère. C'étaient de toutes petites colères.

— Il ne m'aime pas, pensait-elle, il me méprise. Il en a sans doute une autre qui lui trotte par la tête et moi, il me regarde à peine.

Puis elle se rappelait la scène de l'espallier et se rassurait.

— Il finira bien par venir, et nous serons heureux.

Elle aussi souffrait.

Ce soir, ils étaient face à face, plus près l'un de l'autre qu'ils n'avaient jamais été.

Pauvre Heiri! A chaque mouvement, à chaque parole, à chaque regard, il craignait de se trahir. Il ne savait plus où il en était.

Les couples qui tournaient autour de lui ne l'inquiétaient guère, c'est à peine s'il les voyait. Il n'attendait pas la musique, la clarinette qui lançait des sons aigres et les violons qui sonnaient faux.

A peine osait-il regarder Liseli; il ne supportait pas le regard limpide de ces yeux bleus, qui le fixaient.

Cela ne pouvait pas continuer. Il fallait un dénouement.

Grisé peu à peu par la danse, étourdi, souffrant de la tête, Heiri avait des envies folles de crier à Liseli ce qu'il sentait, et d'en finir tout de suite. Si elle le repoussait, eh bien, il en finirait avec la vie qui avait été si ingrate envers lui. Peu lui importait ce qu'on dirait.

Il n'eut pas le courage. Toute la soirée Liseli attendit une parole qui l'eût fixée. Cette parole ne fut pas prononcée.

Alors, elle sentit monter en elle un dépit

très grand, mélangé à de la colère. Elle résolut de se venger. Etrangetés de l'âme féminine: elle voulait se venger de Heiri dont le seul crime était une réserve honnête, bien rare chez les garçons de son âge et de son état.

Enervee, elle le planta là et se mit à valser avec tous les rustauds du voisinage. Pour exciter sa jalousie.

Peu lui importait en ce moment ses cavaliers. Elle ne voyait que Heiri, Heiri qui la méprisait, puisqu'il ne voulait pas parler. Elle éprouvait une jouissance âpre.

En cet instant, Karl Iberg en personne parut dans le champ de lumière, Iberg, le fils à l'aubergiste.

Il était revenu de la grand'ville depuis deux jours.

Il n'avait pas beaucoup changé. C'était toujours le même solide gaillard, la tête bien plantée sur une paire d'épaules carrées, l'œil vif et pétillant. Avec quelque chose maintenant de plus bestial sur son visage. On devinait sans peine, aux regards qu'il lançait à droite et à gauche, comme à tout son maintien, le genre de société qu'il avait fréquentée pendant les quelques mois de son absence.

Le croirait-on? Quand Liseli le vit, elle éprouva, il est vrai, un mouvement instinctif de répulsion. Mais ce fut très court. Elle songea tout aussitôt à l'autre, à celui qui n'avait pas voulu d'elle. Elle résolut au moins pour ce soir, de ne pas refuser les avances de Karl, s'il lui en faisait.

Iberg avait, du premier coup d'œil, aperçu Liseli dans la foule des couples qui se mouvaient. Elle était plus mignonne que jamais. Ses yeux étaient en feu, dans ses yeux brillait une petite flamme.

Il s'avança résolument vers elle.

Quel esprit mauvais poussa alors Liseli? Sans hésitation elle passa son bras sous celui de Karl, puis elle se mit à tourner avec son valseur.

Heiri connaissait toute l'histoire de son rival

momentané. Liseli elle-même la lui avait contée tout au long, sous l'auvent, un jour qu'il pleuvait.

Quand il vit le geste de Liseli, il demeura un instant muet de saisissement. Il sentit un étrange malaise lui étendre la gorge et lui soulever la poitrine. Profitant d'un moment où Niklaus détournait la tête, il se leva sans bruit et s'enfonça furtivement dans la nuit.

Mais rien n'avait échappé à Liseli. Au bras de son valseur, elle observait à la dérobée tous les mouvements du malheureux; elle avait vu quand il s'était levé et s'en était allé sans dire un mot à personne.

Alors, la tristesse navrante de son ami lui apparut d'une façon saisissante.

Elle eut honte de sa mauvaise action, née d'un court instant d'émportement. Où allait Heiri? Quels projets allait-il mettre à exécution? Peut-être qu'il allait en finir avec la vie, la rejeter loin derrière lui. Oul, c'était bien ce que son regard, le dernier regard qu'il lui avait lancé, à elle, au bras d'un autre, c'était bien ce qu'il signifiait. Liseli en eut soudain, l'intuition claire, nette et précise.

Elle regretta ce que sa nature spontanée lui avait fait faire; elle sentit la rouge de la honte lui monter au visage. D'un mouvement brusque elle lâcha le bras de son danseur, sortit de l'espace où se mouvaient les couples et disparut à son tour.

— Sale individu, maugréa Karl entre ses dents.

Un instant lui avait suffi pour deviner l'enchaînement des faits. Il avait lui aussi vu partir le valseur, et maintenant

Pour 80 cent.

on s'abonne dès ce jour

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

pour la fin de l'année 1908

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à la Feuille d'avis de Neuchâtel et paierai le re abonnement postal qui me sera présenté à cet effet.

Prix de l'abonnement pour 1909:

Table with subscription rates for 1909, including prices for different periods and locations.

Form for subscription details including name, profession, and address.

Découper le présent bulletin et l'envoyer sous enveloppe non fermée, affranchie de 2 cent., à l'administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel, à Neuchâtel.

Société d'exploitation des Câbles électriques

(Système Berthoud, Borel & Co)

CORTAILLOD (SUISSE)

EMPRUNT 2 1/2 % 1897

Les 18 obligations de cet emprunt portant les numéros suivants sont sorties au tirage au sort pour être remboursées le 31 décembre 1908:

Numéros sortis: 6, 14, 47, 52, 77, 144, 169, 214, 236, 296, 307, 312, 322, 359, 389, 392, 441, 452.

Elles seront payées sans frais, aux caisses de: MM. Pury & Co, Neuchâtel; Porrot & Co, Du Pasquier, Montmolin & Co, contre remise des titres, accompagnés de tous les coupons non-échus.

LA DIRECTION

Un monsieur expérimenté donnerait des leçons de français. Dans la même famille on prendrait aussi des pensionnaires.

Qui serait disposé

à payer la pension, à prix très modeste, d'une jeune fille travaillante, intelligente et désirent continuer l'apprentissage qu'elle vient de commencer.

ETAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL

Mariage célébré

18. Emilio Hofmann, boulanger, Zurichois, à Neuchâtel, et Anna-Maria-Rosina Groschupf, Zurichoise, à Zurich.

Naissance

17. Hélène, à Frédéric-Auguste Amey-Droz, employé postal, et à Anna née Jaggi.

Décès

18. Paul Montandon, époux de Adèle Tamm née Creux, Neuchâtelois, né le 31 mai 1843.

L'avènement de l'opinion

La «Gazette de Cologne», dans son numéro du 18 novembre, publie une longue dépêche de Berlin, précédée de l'astérisque officielle. C'est un véritable manifeste du chancelier.

La question des garanties

Ainsi la crise qui pendant quinze jours a agité l'Allemagne a abouti, selon nous, à une solution satisfaisante. Nous savons très bien que de beaucoup de côtés des assurances, pour précises et solennelles qu'elles soient, ne sont pas tenues pour suffisantes, et qu'on voudrait les fortifier par des garanties en forme de projets de lois ou de modifications à la constitution.

En principe, on ne pourra rien objecter contre de telles demandes, car ni la constitution ni les lois ne sont faites pour l'éternité, et des changements dans les rapports et dans les vues auront souvent pour suite que ce qui paraissait hier bon et avantageux n'est plus aujourd'hui utilisable et peut même être nuisible.

Comme principe premier, il apparaît que le droit public d'un pays moderne ne peut pas se pétrifier, mais doit toujours, au contraire, être mis en accord, très prudemment et sans secousse, avec la mentalité du peuple et les exigences de la vie.

Les déclarations que l'empereur a faites au chancelier répondent, selon nous, au besoin du moment et un pesant souci est dissipé. Si des suites législatives — et lesquelles? — doivent être données aux événements actuels, c'est une question qui reste réservée pour un examen ultérieur et calme. En tout cas, ces suites ne seront pas celles que s'imaginent les socialistes.

L'Alleman contre l'empereur

Que les mots ne soient rien que des mots, nous ne voulons pas le croire dans les circonstances présentes, car la situation d'ou ces mois sortis était si sérieuse qu'on ne pourra pas l'oublier de longtemps.

Il ne s'agit pas seulement du passé. Il y a là une indication et un avertissement pour l'avenir. Car aussi peu que l'empire, et moins encore que lui, l'empereur peut désirer que les événements des dernières semaines se répètent. Ce furent de durs, de mauvais jours, et pourtant, d'après tout l'ensemble de l'affaire, nous ne voudrions pas ne pas les avoir vécus, car nous en attendons une amélioration de nos conditions; nous espérons que la politique allemande pourra se mouvoir à l'avenir sur une base plus ferme et plus stable et que son prestige à l'étranger, ébranlé, se rétablira. Déjà des indices satisfaisants sont à noter dans ce sens.

La grande majorité de notre peuple a des sentiments profondément monarchiques, et abstraction faite des partis de révolution, les

Allemands n'auraient pas eu de plus vif désir que de pouvoir suivre en pleine confiance la direction de l'empereur.

Pour eux, ce fut un effort, disons mieux, ce fut une douleur d'être obligés de se mettre en contradiction avec la personne de l'empereur. Dans le temps de libre discussion où nous vivons, on ne peut pas dissimuler que cette contradiction existait depuis longtemps déjà, et que si elle ne s'était pas manifestée plus tôt, c'est précisément parce que prendre position contre l'empereur impliquait une résolution pénible et douloureuse.

Du jour toutefois où les derniers événements augmentèrent le total accumulé du malaise et de l'inquiétude politiques, non seulement la résolution de contredire l'empereur fut prise, mais elle fut virilement mise en actes.

«Cela ne peut pas durer»

Il y a en des exagérations au fond et des fautes de tact dans la forme; mais dans l'ensemble, le peuple allemand, par ses manifestations dans la presse et au Reichstag, s'est attaché fermement à cette conviction: «Cela ne peut pas continuer plus longtemps comme cela».

Du sud au nord, depuis les libéraux avancés jusqu'aux conservateurs purs, il n'y eut qu'une voix. Le peuple allemand s'est montré conscient de ses droits et de ses devoirs et il a dissipé la crainte de ceux qui croyaient parfois que l'unité politique et l'intérêt politique étaient menés à rayer du vocabulaire de la nation allemande.

A cette volonté unanime, le succès a répondu.

On lit dans le «Temps»:

Si le chancelier a vaincu, c'est au nom du pays; il le déclare explicitement dans la «Gazette de Cologne». M. de Bulow, en invoquant l'opinion du pays, lui a conféré l'existence légale. Il sera désormais, comme l'empereur, forcé de compter avec elle. Et sans doute, pour qui connaît le chancelier, il n'est pas douteux qu'il se sent plus maître du Reichstag que de Guillaume II, qu'il aime mieux avoir à mener des députés que son souverain. Il n'en reste pas moins que, par son attitude dans la crise actuelle, il s'est donné des alliés auxquels désormais une dette l'attache. Il ne peut plus dire: «Nous n'avons pas un vrai parlementarisme. C'est un grand bonheur». Il vient de faire acte de ministre parlementaire, — plus qu'il ne l'a voulu peut-être, mais de façon décisive. Le droit divin, dont il n'est légalement que l'interprète révoqué, a subi par lui une défaite. Il a modernisé l'Allemagne en défendant ses prérogatives contre l'empereur. Il est sorti de la constitution pour entrer dans le droit des peuples.

POLITIQUE

Affaires d'Orient

On mande de Vienne que les communications télégraphiques sont interrompues depuis dimanche avec le Montenegro. Les Monténégrins occupent les défilés de Douga et bravaient leurs canons depuis les hauteurs dominant Cattaro. La population quitte cette ville. La mobilisation de nouveaux corps autrichiens et de la flotte est attendue à bref délai.

L'Autriche va rendre responsable le gouvernement ottoman du boycottage des

merchandises autrichiennes. L'Autriche refuserait de continuer les négociations avant la cessation de ce boycottage.

Le roi de Grèce a informé le premier ministre grec qu'après les conversations qu'il a eues à Paris, Vienne et Rome avec les hommes politiques, l'annexion de la Crète à la Grèce est désormais un fait accompli.

Maroc

Raisouli a été nommé gouverneur de toutes les tribus entre Tanger et Alcazar Kebir. Il a promis de verser au magazen la somme d'un million de francs sur laquelle il a déjà payé la somme de 200,000 francs en or. Cette nouvelle a provoqué une grande effervescence parmi les indigènes qui menacent de couper toutes les communications entre Tanger, Alcazar Kebir et Fez.

ETRANGER

Le progrès marche. — Une loi qui vient d'être promulguée en France confère aux femmes l'éligibilité aux conseils de prud'hommes. Elle répond à une idée de justice évidente.

Du moment où les femmes peuvent être témoins dans les actes de l'état-civil, il n'y avait aucune raison pour leur interdire de siéger dans des conseils, lorsqu'elles sont commerçantes et remplissent les conditions légales de résidence.

Quand on est électeur, on doit pouvoir être élu et on ne voit pas pourquoi une femme, à la tête souvent d'un commerce important, aurait été maintenue dans une situation d'infériorité par rapport à ce tribunal, en quelque sorte de famille, où se jugent les différends entre les patrons et leurs ouvriers.

Les inondations. — Les nouvelles parvenues de l'intérieur de la Sicile annoncent que l'ouragan a occasionné des pertes énormes. De grandes propriétés ont été détruites, un grand nombre de maisons de campagne se sont écroulées. On compte 12 morts et environ 200 blessés. Des renforts de troupes, des agents de police avec des vivres et des médicaments ont été envoyés dans les campagnes.

Le saphir artificiel. — C'est toujours avec intérêt que l'on entend parler des pierres précieuses artificielles, fournies par le prestigieux four électrique, ou produites par les ingénieuses synthèses des chimistes. C'est à ce titre que l'on a entendu lundi à l'Académie française des sciences une communication de M. Lacroix, présentant les travaux d'un jeune chimiste, M. L. Paris, sur la cristallisation et la coloration de l'alumine. Il s'agissait, en somme, du «saphir artificiel».

L'alumine fondue cristallise sous forme d'un cristal unique qu'il est possible de colorer en rouge par le chrome; on fait ainsi, comme l'a indiqué Verneuil, la synthèse du rubis. On ne peut, par contre, préparer de même quelque autre pierre précieuse, car le cristal d'alumine expulse chimiquement les colorants autres que le chrome.

M. L. Paris a tourné également la difficulté et obtenu de belles pierres ayant la cou-

leur bleu du saphir, en empêchant la cristallisation de l'alumine par l'introduction de 1 à 2 % de chaux et de magnésie. L'alumine fondue dissout alors facilement les colorants bleus.

Empressons-nous de dire que les lapidaires disposent de procédés exacts, notamment du microscope, pour distinguer les pierres précieuses artificielles des autres, et qu'il y a encore de beaux jours pour les belles pierres précieuses incontestables et incontestées.

SUISSE

La proportionnelle. — MM. Scherrer-Füllmann et Studer, conseillers nationaux, Baumberger, rédacteur, et consors ont adressé à un certain nombre de personnalités politiques l'invitation à une conférence au sujet de la proportionnelle pour les élections au Conseil national. Cette conférence aura lieu dimanche prochain à Zurich. Comme l'on sait, la Volkspartei catholique suisse, nouvellement fondée, se propose de lancer une initiative à cet effet. La conférence de Zurich a pour but de donner au mouvement un caractère uniforme.

Jeunes filles, attention! — Les jeunes filles qui se rendent dans les Balkans, spécialement en Roumanie, feront bien, avant de partir, de s'entourer de tous les renseignements désirables sur ceux ou celles qui les engagent. L'autre jour encore, deux Suissesses se sont trouvées en grand danger à-bas, ensuite d'un engagement pris à la légère.

Les tailleurs suisses. — Une assemblée de 300 ouvriers tailleurs de la place de Zurich a décidé après une discussion assez vive et à l'unanimité des voix de répondre par la cessation immédiate du travail à la sommation des patrons de liquider dans le sens indiqué par eux le conflit existant sur la place de Davos. On sait que les patrons ont donné congé à tous leurs ouvriers pour le 1<sup>er</sup> décembre. Le travail a été abandonné jeudi matin. Les places de Berne, Saint-Gall, Rorschach, La Chaux-de-Fonds, Aarau, etc., ont suivi cet exemple.

Aux C. F. F. — La direction des C. F. F. a décidé d'organiser dans les principales villes suisses des cours auxquels participeront les employés du réseau. On y enseignera les langues modernes, car avec le trafic intense actuel, un employé qui ne parle que sa langue maternelle a beaucoup de peine à se tirer d'affaire. Pour provoquer un nombre d'inscriptions aussi élevé que possible, le prix du cours sera remboursé aux intéressés. Quelques cours ont lieu actuellement à Zurich, Lucerne, et il s'en ouvrira un prochainement à Olten. On a commencé par l'enseignement de l'italien; jusqu'à présent le résultat est réjouissant.

Au Saint-Gothard. — Une pétition circule parmi le personnel du chemin de fer du Saint-Gothard et les employés des douanes pour demander qu'on crée un bureau de vote à la station internationale de Luino. Un délégué de la police suisse en aurait la surveillance. La raison? Les Suisses en fonction à cette gare italienne sont bien embarrassés d'aller déposer leur bulletin dans une urne, car ils doivent faire le voyage jusque dans leur canton d'origine, le Tessin. Lors des dernières élections, plusieurs d'entre eux n'ont pu voter, à cause des frais de voyage ou d'occupations qui les empêchaient de se déplacer. Eventuellement ils demandent d'aller voter à Magadino, la localité suisse la plus rapprochée de la frontière.

Revision de la loi sur les fabriques. — La commission consultative des experts pour la revision de la loi sur les fabriques, a terminé ses travaux. Le département de l'industrie va maintenant procéder à l'élaboration du projet qui sera soumis dans l'automne de 1909 au Conseil fédéral.

Sur la durée de la journée de travail, la commission s'est divisée en deux fractions presque égales; l'une d'elles s'est prononcée pour la journée de dix heures. Les représentants des employeurs avaient proposé la semaine de 58 heures et la clôture de la journée du samedi à midi.

Les représentants des ouvriers s'y sont opposés; ils veulent la journée de neuf heures.

Berne. — Malgré les tentatives réitérées, il n'avait pas été possible de découvrir un semblant de vie dans les eaux du lac Oeschinen. Il y a douze à treize ans environ, on y avait jeté des alevins de truites arc-en-ciel. Pour la première fois, cet automne, on les a aperçues; elles ont une longueur de trente centimètres environ.

Il vient de se terminer devant le tribunal de Wangen un procès de presse intenté en 1900 par MM. Jeger, de Baden, et Sourbeck, à M. Durrenmatt, décédé récemment, qui les avait attaqués assez vivement dans des vers satiriques.

Le tribunal a écarté la plainte de M. Jeger, estimant que M. Durrenmatt avait fait la preuve de l'exactitude des faits auxquels il faisait allusion dans ses vers. Quant à M. Sourbeck, il a obtenu une indemnité de cent francs.

M. Jeger a fait appel du jugement. BALE. — Les tribunaux balois sont occupés en ce moment d'une curieuse affaire de billets de banque qui, on s'en souvient, a déjà eu un précédent. Il s'agit de ces faux billets, laissés en blanc d'un côté et sur lesquels certains fabricants mettent leur réclame; les billets ainsi préparés sont distribués à la clientèle.

Or, qu'est-il arrivé? Certains personnages peu scrupuleux ont essayé de donner en paiement ces chiffons de papier, en masquant, bien entendu, la réclame qui s'y trouve imprimée. De sorte que diverses condamnations ont été prononcées ces jours derniers par les tribunaux balois.

La loi baloise punit jusqu'à 5000 francs d'amende et un an de prison l'emploi de

billets contrefaits. Quant aux négociants qui seraient tentés de faire usage de ce moyen de réclame, ils risquent une condamnation de trois mois de prison et jusqu'à 500 francs d'amende.

Le tribunal correctionnel a rendu son jugement dans l'affaire de la bagarre de la Clarstrasse, à Bâle. On se souvient qu'une rixe avait éclaté à l'occasion du boycott de quatre boucheries. Il y avait neuf inculpés. Un des accusés a été libéré; les autres condamnés aux frais et à des peines variant de un jour à deux mois de prison.

ZURICH. — Dans la nuit de samedi à dimanche, un poivrot enjamba subitement le parapet du pont de la Limmat, à Zurich, nagea vigoureusement du côté de l'autre rive et se tira de l'aventure sain et sauf. Comme on lui demandait pourquoi il avait préféré la voie d'eau à la voie de terre pour traverser la Limmat, il répondit qu'il avait peur de traverser un pont!

Au lieu de garder votre argent (du moins ceux qui en ont) au fond d'un bas, portez-le à la caisse d'épargne et il ne vous arrivera pas la mésaventure dont a été victime un paysan de Windlach (Zürich). Dans un incendie, il a perdu en fumée une somme de sept mille francs en billets de banque!

VAUD. — Mardi, au Grand Conseil, la tribune des journalistes, — à laquelle on avait ajouté un petit pupitre — a été honorée de la présence d'une jeune journaliste, M<sup>lle</sup> Berthoud, fille du professeur de théologie, Alois Berthoud, qui représentait le «Journal religieux» de Neuchâtel. C'est la première fois qu'une dame assistait dans la salle à une séance du Grand Conseil.

VALAIS. — Une des caravanes parties à la recherche des victimes du Haut de Cry avait emmené, à titre d'essai, un énorme chien Terre-Neuve. Mais on a fait avec cette bête de tristes expériences. Arrivé dans la région rocheuse, le chien refusa tout service et rien ne put l'obliger à faire un pas de plus en avant. Ce qui prouve bien que si les Terre-Neuve sont excellents en plaine, ils sont absolument incapables de grimper.

L'une des victimes de la catastrophe, M. Jovenat, de la fabrique de conserves de Saxion, laisse une femme et trois enfants. Sa femme l'avait supplié de renoncer à cette excursion téméraire, et il avait promis de n'y pas prendre part. Mais quand il vit arriver ses deux amis, équipés de pied en cap, il ne put résister à la tentation de les accompagner et se fit alors préparer son sac, puis il partit. Il n'est pas revenu!

La police des denrées et les vins artificiels

Comme nous l'avons annoncé, la société suisse d'agriculture réunie à Stein-sur-le-Rhin, a décidé d'insister vivement pour que l'entrée en vigueur de la loi sur les denrées alimentaires ait lieu le plus tôt possible. Elle a insisté également sur l'urgence d'une loi prohibant les vins artificiels.

Je puis vous donner sur ces deux questions des renseignements précis, écrit-on de Berne à la «Gazette de Lausanne».

Tout d'abord, les denrées alimentaires. Sur les onze ordonnances nécessaires pour l'exécution de la loi, déposées au commencement de juillet par le département de l'intérieur, neuf sont complètement liquidées. De celles qui restent, l'une réglementant le contrôle à la frontière est en suspens, le département des douanes ayant annoncé un contre-projet. Une autre, la principale — elle compte 266 articles — concernant le commerce des denrées alimentaires en général, liquidée dans sa généralité, se heurte à une opposition relative aux vins sucrés.

Le projet du département de l'intérieur prévoit que les vins «sucrés», les vins «gallisés» et les vins «vinés» doivent être déclarés comme tels par le commerce.

Le vin «sucré» est le vin auquel on a ajouté du sucre et pas d'eau. Le vin «gallisé» est celui obtenu par la fermentation d'un mélange de raisins écrasés, de moût de vin ou de vin avec du sucre ou de l'eau. D'après le projet, cette addition de sucre et d'eau doit avoir uniquement pour but de diminuer l'acidité naturelle trop élevée du vin, et le vin, ainsi traité, doit conserver ses caractères. Sa teneur en alcool ne doit pas dépasser la teneur moyenne d'un vin de raisins mûrs provenant de la même région. Le vin «viné», enfin, est le vin additionné d'alcool.

Doit-on obliger de déclarer comme vin sucré le vin auquel on a ajouté, sans eau, une quantité de sucre normale pour remplacer, dans les années médiocres, le sucre dont la nature s'est montrée avare? Telle est la question vivement débattue. Pour défendre le principe de l'obligation de la déclaration, le département de l'intérieur s'appuie notamment sur l'avis de la presque unanimité des experts chimistes, viticulteurs et négociants en vin.

Pour ce qui est de la loi sur la prohibition des vins artificiels, on n'a pas oublié que le département de l'intérieur a déposé, en juin déjà, un projet avec message en vue d'interdire l'importation, la mise en vente et la vente des vins artificiels et des cidres artificiels, la fabrication et la détention pour la consommation personnelle étant réservées.

Ce projet a été renvoyé pour co-rapport aux départements du commerce, des douanes et de justice et police. Ces départements se sont prononcés. Il est donc probable que la loi et le message seront distribués aux Chambres au cours de la prochaine session de décembre. Quant à la loi sur les denrées alimentaires, son entrée en vigueur se fera, selon toutes vraisemblances, le 1<sup>er</sup> mai 1909.

La Feuille d'avis de Neuchâtel, en ville, 2 fr. 25 par trimestre.

CANTON

La loi et les instituteurs. — On nous écrit:

Voici, à propos de la différence entre le traitement des instituteurs et celui des instituteurs, des chiffres plus éloquents que ceux de l'article paru sous ce titre dans la «Feuille d'avis» de mercredi 18 courant.

En tout premier, je dois dire que mes quelques lignes ne sont pas pour critiquer la commission scolaire de Neuchâtel ou la commune de Neuchâtel. De toutes les communes du canton, aucune n'est aussi généreuse envers le corps enseignant que la commune de Neuchâtel.

Prenez un degré quelconque de l'école primaire de Neuchâtel, la quatrième, par exemple, et comparez.

L'instituteur de quatrième reçoit: Traitement initial, 2190 fr.; haute paye communale, 300 fr.; haute paye cantonale, 600 fr.; total: 3090 fr.

L'institutrice de quatrième reçoit: Traitement initial, 1980 fr.; haute paye communale, 200 fr.; haute paye cantonale, 400 fr.; total: 1980 fr.

Différence: 3090 moins 1980 = 1110 fr. Et les instituteurs ont encore en plus comme travail l'enseignement des travaux à l'aiguille, qui est leur branche la plus pénible.

Ces chiffres sont les chiffres actuels. L'augmentation proposée de 800 et 200 fr. de haute paye fédérale favorisera surtout les instituteurs, parce que c'est la petite minorité des institutrices qui jouira de cette augmentation, qui se distribuera par annuités de 60 et de 40 fr. à partir de la seizième année de services. Combien y a-t-il d'instituteurs qui restent aussi longtemps dans l'enseignement? La haute paye communale et la haute paye cantonale se desservent parallèlement, pourquoi n'en serait-il pas de même pour la haute paye fédérale? UNE FÉMINISTE.

Missions de Bâle. — En juillet 1908 la société des missions de Bâle desservait 64 stations en pays païens (Inde, Chine, Côte d'Or Cameroun) avec 228 missionnaires européens hommes, 148 dames, 19 demoiselles, 56 pasteurs indigènes, 223 instituteurs païens (tous aux Indes), 1588 aides indigènes (pasteurs compris) 56,389 membres de l'Eglise, 31,263 communicants et 31,228 élèves des établissements scolaires.

En 1907 les contributions des sociétés auxiliaires, les dons et legs se sont élevés à la somme de 948,953 fr. 96; Neuchâtel figure dans cette somme pour 28,311 fr. 66, y compris les dons recueillis par M<sup>lle</sup> Nagel, à Neuchâtel, pour les orphelins de Tchombala et de Parapéri et qui se sont élevés en 1907 à 4409 fr. 50. Le produit net du sous-missionnaire s'est élevé à 480,542 fr. 43, somme dans laquelle le canton de Neuchâtel entre pour 7278 fr. 80. Le franc missionnaire a produit 5435 fr. 31. La collecte trimestrielle a produit 11,073 fr. 40, dont 290 fr. 50 du canton de Neuchâtel.

Les dons pour la mission du Cameroun se sont élevés à 107,350 fr. 40, dont 610 fr. du canton de Neuchâtel, et les dons pour la mission des femmes à 37,375 fr. 28, dont 45 fr. du canton de Neuchâtel.

Les recettes dans les champs de mission eux-mêmes se sont élevés à 368,477 fr. 81 et le gain de la société de commerce a été de 264,887 fr. 85. Avec d'autres recettes diverses d'une valeur de 5251 fr. 54, la total général des recettes est de 1 million 858,870 fr. 05. Les dépenses se sont élevées au chiffre de 2 millions 143,121 fr. 80, laissant ainsi un excédent de dépenses de 288,251 fr. 75. Le déficit de 1906 était de 204,315 fr. 50.

Les Bayards (corr.). — Comme épilogue à la question du lait chez nous, qui a fort occupé les esprits durant de longues semaines, il est encore à noter qu'une fois l'accord intervenu entre la société de fromagerie et son laitier, tous les consommateurs pétitionneront auprès de ce dernier pour arriver à une diminution du prix de vente.

A l'appui de leur réclamation, ils invoquent le fait de la baisse générale de cette denrée et la situation si précaire du monde horloger, deux motifs indiscutables sans doute, mais qui n'ont pas trouvé grâce devant le parti-pris des producteurs et du fromager. On a objecté la raison commerciale, et devant cette raison d'état il a fallu s'incliner.

Les consommateurs de lait échouent donc dans leur juste revendication, mais ils étudient probablement au courant de l'année les moyens d'échapper à la coalition des intérêts des paysans et de notre laitier. D'autre part, les propriétaires des fermes et terrains de culture se souviendront inévitablement que le lait se vend 20 cent. le litre, pris à la fromagerie, lorsqu'ils renouvelleront les baux à leurs preneurs actuels!

Prévenons-nous!

Depuis bien des années, nous sommes de bons clients des Pastilles Wybert de la pharmacie d'Or, à Bâle, qui nous rendent de très bons services contre les catarrhes. Nous nous en servons aussi au début de la saison froide pour nous préserver de la toux et des maux de gorge. Un rhume de cerveau ou de l'influenza, nous ne saurions guère nous en passer. Famille H. W., à Langenthal. Ne se vendent qu'en boîtes bleues à 4 francs, dans les pharmacies. Ue 4530 franc.

Retour d'âge

Le corps médical ordonne l'Élixir de Virginie Nyrdahl contre les accidents du retour d'âge, tels que: hémorragies, congestions, vertiges, étourdissements, palpitations, gastralgies, troubles digestifs et nerveux.

Ce médicament, par son action sur le système veineux, est également souverain contre les varices, les hémorroïdes et la phlébite. Envoyez gratuitement de la brochure explicative en écrivant: Produits Nyrdahl, 20, rue de La Rochefoucauld, Paris.

Tout Élixir, soi-disant de Virginie, ne portant pas la signature de garantie Nyrdahl, est une imitation ou une contrefaçon.

Tout ce dit, nous sommes cependant très heureux que l'agriculture soit dans une ère de prospérité; c'est une précieuse compensation aux revers de notre industrie nationale, laquelle tend à disparaître de nos petites localités pour se concentrer toujours davantage dans les fabriques des grands centres industriels.

Le locataire du sous-sol, qui tenait à la main une allumette enflammée, fit tomber par inadvertance le tuyau en caoutchouc du potager à gaz. Le gaz s'enflamma aussitôt; l'appareil à beaucoup souffert. Le locataire s'est assez grièvement brûlé aux bras en essayant au début de maîtriser le feu.

RÉGION DES LACS

Vully. — Il a été expédié de la gare de Sugiez 26 wagons de marchandises pour la grande foire de Berna.

Yverdon. — M. F. M., commerçant en fromages, à Yverdon, a été victime, lundi après midi, à Valleyres, où il s'était rendu pour affaires, d'un douloureux accident. Il a reçu de son cheval une ruade qui l'a atteint sous le menton, et lui a abîmé la mâchoire.

Le Bienné-Anet. — Le Conseil exécutif bernois a alloué au comité d'initiative pour le Bienné-Täuffelen-Anet une subvention de 250 fr. par kilomètre, soit au total 5000 francs, pour frais d'études préliminaires de la ligne.

Bienné. — L'augmentation constante et rapide de la circulation des voyageurs sur le funiculaire Bienné-Evilard a obligé le conseil d'administration à mettre à l'étude la question du remplacement des voitures actuelles par de plus grandes, changement qui entraînera la reconstruction partielle de la ligne et des installations mécaniques.

En attendant nos villages se dépeuplent, on signale dans certains d'entre eux un nombre effrayant d'appartements inoccupés. Ce n'est hélas qu'un triste état de choses qui ne peut se faire pour le prochain, ce sera sans doute dans une année.

NEUCHÂTEL

Académie. — Le Conseil d'Etat a autorisé le citoyen Walter Schmid, docteur ès-sciences, de donner un cours libre à l'Académie de Neuchâtel, sur la physique mathématique, en qualité de privat-docent.

Banque commerciale neuchâteloise. — La dernière assemblée des actionnaires s'est réunie jeudi à l'Hôtel de Villa. Elle a approuvé l'activité du conseil de liquidation et pris acte de son rapport.

Le comité central romand des Unions chrétiennes s'est réuni il y a quelques jours à Yverdon. La caisse présente un déficit de 21 fr. 68, mais ce déficit est factice puisqu'il y a à la Caisse d'Épargne un dépôt de 648 fr. 97.

En 1907 le déficit du «Journal des Unions chrétiennes» s'élevait à 700 fr.; il ne sera probablement cette année que de 164 fr., grâce à une bonne administration.

Quelques jours auparavant se sont réunis à La Saugie, le comité cantonal neuchâtelois, les chefs et sous-chefs de groupes et la commission auxiliaire.

Les cours bibliques régionaux répondent de plus en plus à ce qu'on attend d'eux; ils auront donc lieu en 1909 comme en 1908.

Eglise catholique. — Le Conseil d'Etat a nommé le citoyen Placide Colliard aux fonctions de curé de la paroisse catholique romaine de Locle et des Brenets, en remplacement du citoyen Jules Romanens, démissionnaire.

(Corr.) — Dans nos Montagnes l'état de la Saint-Martin, revenu après quelques jours très froids, fait sortir les fleurettes; néanmoins les violettes que nous vous envoyons ci-joint et qui ont été cueillies entre 1000 et 1100 mètres d'altitude.

On a même trouvé de belles fraises parfaitement mûres et de seconde maturité, bien entendu; il n'est pas rare de rencontrer des fraises en pleine floraison, qui n'ont pas l'air de se douter qu'ils ne sont pas au printemps.

On est heureux partout où l'eau commencent à manquer, de voir la pluie redescendre tout doucement du ciel avant la neige.

L'absinthe au Val-de-Travers. — Ces jours-ci une commission d'experts, désignés par les autorités fédérales, circule dans quelques villages du Val-de-Travers, dont une partie des habitants est occupée à la fabrication et à la culture de l'absinthe.

Ces messieurs arpentent activement les champs et prennent très consciencieusement des notes sur la valeur et l'étendue des cultures et du travail de l'absinthe, pour pouvoir se rendre un compte très exact des dommages causés à la population du Val-de-Travers par la violation fédérale du 5 juillet contre l'absinthe; on pourra ainsi en toute connaissance de cause faire rapport sur la question des indemnités à offrir aux habitants du Val-de-Travers atteints par la violation mentionnée ci-dessus.

La Chaux-de-Fonds. — Pour peu que les distributeurs de prospectus augmentent encore le long de la rue Léopold-Robert, il deviendra nécessaire de prendre des mesures contre l'envasement de cette maculature.

En effet, à peine le passant a-t-il jeté un coup d'œil sur cette réclame, qu'il la jette. La chaussée et les trottoirs sont ainsi couverts de papier froissé du plus mauvais effet. Non seulement le coup d'œil de cette belle artère en est absolument gâté, mais les services communaux ont un surscroît de travail fort appréciable.

ble à nettoyer la voie publique de ces appels multicolores à la bourse d'un chacun. D'ailleurs, dans beaucoup de villes, on a déjà sévi contre cette désagréable publicité.

Pauvre diable. — La police a recueilli mercredi soir un individu qui disait être un évadé de l'hospice d'aliénés de Bicêtre, près Paris; le pauvre homme était dans un dénuement complet. On lui a fait passer la nuit à l'hôpital de la Ville et il a été reconduit le lendemain à la frontière française.

★ Faute de place, nous renvoyons à demain différentes lettres et communications.

POLITIQUE

Les Grands Conseils

Le Grand Conseil bernois a repris jeudi matin la discussion du décret sur l'inspection des écoles primaires et secondaires et a adopté le premier article suivant les propositions de la commission.

Le Grand Conseil bernois a repris jeudi la discussion de la loi sur les jours de repos. Une proposition de M. Amstein de permettre aux israélites propriétaires de magasins d'occuper pendant quelques heures le dimanche leurs employés israélites en tant que le samedi est libre dans ces magasins, a été repoussée par 67 voix contre 10.

Le Grand Conseil bernois a repris la discussion du projet a été terminée en première lecture, puis le Grand Conseil a repris la discussion de la loi sur les fonctionnaires.

Le Conseil s'est ensuite ajourné au 3 décembre.

Le Grand Conseil saint-gallois a abordé jeudi la discussion du budget pour 1909. M. Weber et plusieurs cosignataires ont déposé une motion tendant à laisser le droit de vote et l'éligibilité aux personnes bénéficiant de l'assistance publique, à condition qu'elles ne craignent pas le travail et ne se livrent pas à l'alcool.

Le Grand Conseil vaudois a renvoyé au Conseil d'Etat, avec pressante recommandation, une motion demandant l'introduction de tribunaux pour enfants.

Les voies d'accès au Simplon

On écrit de Berna au «Journal de Genève»: La direction générale des chemins de fer fédéraux devait remettre, pour le 15 novembre, au département fédéral des chemins de fer, son rapport sur les questions de chemins de fer soulevées par la conférence franco-suisse, notamment le Montier-Granges-Letschberg, et le partage de trafic entre cette nouvelle ligne et le Gothard.

La direction générale n'a pas encore déposé son rapport; on parle maintenant de janvier, ou même de février. Il faut avouer qu'elle n'apporte pas un empressement exagéré à s'acquiescer de l'examen, assez difficile et compliqué, il est vrai, dont elle a été chargée.

En attendant, les négociations ont été reprises entre le chef du département des chemins de fer, M. Forrer, et l'ambassadeur de France, comte d'Aunay, pour établir le programme de la nouvelle conférence qui ne pourra plus se réunir avant l'année prochaine.

Ces négociations se poursuivent, paraît-il, dans des conditions satisfaisantes; l'accord serait fait sur le principe, et les divergences porteraient encore sur des questions de partage de trafic.

Au Reichstag Dans la discussion de la réforme des finances de l'empire, le chancelier, prince de Bülow, déclare qu'il s'agit d'un problème difficile. Jusqu'à ce jour, le développement de l'empire, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, a accaparé l'attention de sorte qu'on n'a pas accordé assez d'attention à la situation financière. Il faut maintenant remédier à cela. L'empire est assez fort pour le faire.

Le chancelier recommande avant tout l'économie, jusque dans les détails, aux Etats confédérés et aux communes. Il faut suivre l'exemple de la France qui, grâce à sa puissance d'épargne, est devenue le banquier du monde entier.

Il faut restreindre le luxe sans faire d'exception. La sécurité, la paix de l'Allemagne seront mises en danger, si l'on ne se met pas d'accord au sujet des nouveaux impôts.

Il est tout aussi important d'être prêt au point de vue financier qu'au point de vue militaire. Le gouvernement est convaincu que les représentants du peuple résoudreont le problème de la réforme financière, d'une façon digne du peuple allemand.

Après le discours du prince de Bülow, M. de Sidow a pris la parole pour motiver en détail chacun des nouveaux impôts.

L'entrevue de Potsdam devant le Reichstag

Le Seniorens Convent du Reichstag (réunion du bureau et des chefs de partis) a décidé jeudi de consacrer, après la discussion en première lecture de la loi de finances, un ou plusieurs jours à des affaires courantes. Les motions déposées et tendant à l'extension de la responsabilité ministérielle devront aussi être discutées, et la Chambre aura l'occasion de se prononcer au sujet des déclarations impériales.

NOUVELLES DIVERSES

La température. — Les nouvelles reçues depuis mercredi soir par la station centrale météorologique du nord de l'Europe au sujet du temps sont très défavorables.

On signale des dépressions avec une chute très forte du baromètre qui s'étendent vers le sud et ont atteint dans la matinée de jeudi le nord de l'Allemagne, accompagnées d'un vent très violent et de fortes averses.

Pour le moment, le temps, des deux côtés des Alpes, est encore au beau, mais il faut s'attendre à bref délai à un changement.

Le travail à domicile. — Le Conseil d'Etat saint-gallois a ordonné une enquête sur le travail à domicile, dans le canton.

Mystérieux cadavre. — On a trouvé, jeudi après midi, au bord du lac, dans la campagne de M. Naville, à Coligny (Genève), le cadavre d'un jeune cycliste qui paraît avoir été porté dans cet endroit.

Procès en révision. — A Berna, dans le procès en révision de Jacob Gurtner, on a entendu plusieurs nouveaux témoins à décharge. La possibilité d'un suicide a été exposée à différentes reprises. Une femme a déposé que Rothen lui avait dit, la veille du 30 septembre, qu'il se tirerait un coup de fusil. Un des enfants de Gurtner dit avoir vu que Rothen aurait pris dans sa chambre, en allant se coucher, un fusil.

Les inondations en Sicile. — Des inondations ont dévasté la contrée de Giardini, détruisant et endommageant plusieurs maisons. Deux femmes, un vieillard et un enfant sont morts. Il y a de nombreux blessés. Les pertes sont énormes à Giardini et dans les villages voisins, surtout à Calatubiano.

Les communications par chemin de fer et par poste sont interrompues.

Encore une explosion dans la marine française. — On mande d'Ajaccio qu'un grave accident s'est produit à bord d'un contre-torpilleur. Par suite, cro-on, de l'orage, une chaudière a éclaté, blessant deux chauffeurs. Ces derniers ont été transportés à l'hôpital militaire.

COURRIER BERNOIS

(De notre correspondant)

Candidatures

Berna, 19 novembre.

Nous aurons dimanche, dans l'arrondissement de l'Oberland, une élection qui ne manquera pas d'intérêt. Il s'agit de remplacer le conseiller national Ritschard, décédé voici trois semaines environ. M. Ritschard représentait au Conseil l'arrondissement de l'Oberland et c'est dans cette région que l'on a trouvé ou plutôt que l'on trouvera ses remplaçants.

Les candidats ne sont pas aussi nombreux que l'on aurait pu le croire au début. Certains journaux ayant demandé que l'Oberland envoyât cette fois-ci à Berna un représentant de l'industrie hôtelière, la principale de la région, on a relevé non sans raison le fait que le conseiller national n'était pas là pour représenter l'industrie des hôtels, l'agriculture ou le commerce, mais bien pour défendre les intérêts généraux de la région qu'il représente.

Aussi M. Wyder, un des principaux hôteliers d'Interlaken et qui était le candidat désigné par un groupe radical, s'est-il désisté. Aujourd'hui il reste donc quatre candidats, sauf erreur, en présence et il est plus que probable que dimanche on n'aboutira qu'à un ballottage, les candidats en question ayant obtenu presque le même nombre de voix dans l'assemblée préparatoire qui aura lieu à Spiez.

Ces candidats — je crois vous en avoir cités un ou deux dans une précédente correspondance — sont MM. Schübach, avocat à Steffisburg, qui a fait passablement parler de lui en 1907, à propos des polémiques du «Bund», touchant l'accueil réservé à l'union suisse à Genève. M. Schübach, très populaire dans la contrée qu'il habite, est tout jeune encore et peut-être son élection n'est-elle point assurée. Il y a encore à Thoune M. Hofer-Lanzrein, gros commerçant de la place, en faveur de qui ses adhérents font une vive et active propagande. Sur le lac de Brienz, dans le joli village de Bönigen, nous avons encore le Dr Michel et enfin le Hasli et Meiringen espèrent bien envoyer à Berna le Dr Stucki, médecin fort aimé dans la contrée.

La lutte sera donc assez chaude, sans toutefois être acharnée, tous les candidats étant de la même nuance politique. Comme je vous le disais l'élection de dimanche sera plutôt une «éliminatoire» comme on dit en terme de sport et c'est seulement après que l'on pourra juger des chances des candidats.

Comme successeur au Conseil d'Etat, M. Ritschard aura probablement M. Lohner, son beau-fils, avocat à Thoue et conseiller national. M. Lohner, qui possède une étude fort achalandée, a eu quelque peine à se décider et ce n'est que sur de réitérées instances qu'il a consenti à être candidat au Conseil d'Etat.

Madame Adèle Montandon-Creux, Monsieur et Madame James Montandon, à Colombier, et leurs enfants, Mademoiselle Sophie Montandon, à Neuchâtel, Madame Lydia Montandon et ses enfants, à Moudon, Madame Necker-Creux, Messieurs Jules et Victor Creux, à Morges, Monsieur et Madame Ernest Creux, à Prévoria, et leurs enfants, et les familles Montandon, Meyrat, Guye, Mittendorf et Creux ont le douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur Henri JOBIN survenue aujourd'hui, à 7 heures du matin, à Munsingen.

Saint-Blaise, 19 novembre 1908. Seigneur, que ta volonté soit faite!

L'enterrement aura lieu dimanche 22 courant, à 4 h. 1/2 après midi.

Domicile mortuaire: Saint-Blaise, rue de la Châtelaine 24.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame Adèle Montandon-Creux, Monsieur et Madame James Montandon, à Colombier, et leurs enfants, Mademoiselle Sophie Montandon, à Neuchâtel, Madame Lydia Montandon et ses enfants, à Moudon, Madame Necker-Creux, Messieurs Jules et Victor Creux, à Morges, Monsieur et Madame Ernest Creux, à Prévoria, et leurs enfants, et les familles Montandon, Meyrat, Guye, Mittendorf et Creux ont le douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur Paul MONTANDON-CREUX leur bien-aimé époux, frère, beau-frère, oncle et cousin que Dieu a repris à lui le 18 courant, après une courte maladie.

O mort, où est ton aiguillon? O sépulture, où est ta victoire? I Cor. XV, 55.

L'enterrement aura lieu à Neuchâtel, vendredi 20 novembre, à 4 heures après midi.

Domicile mortuaire: 24, rue des Beaux-Arts.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

MM. les Vieux-Zoingiens sont priés de prendre part au convoi funèbre de leur cher collègue et ami,

Monsieur Paul MONTANDON-CREUX qui aura lieu vendredi 20 novembre, à 4 heures après midi.

Domicile mortuaire: rue des Beaux-Arts 24.

LE COMITÉ

AVIS TARDIFS

BRASSERIE STRAUSS

Ce soir

CONCERT

donné par

L'Orchestre d'Alessandro

de GENÈVE

Un express emmuré

Catanz, 20. — Un train de secours est parti ce matin, afin de prendre les voyageurs de l'express bloqué dans le tunnel de Mangano. A passage du train dans le tunnel celui-ci s'est écroulé, recouvrant la machine, le fourgon des bagages et plusieurs voitures. Les voyageurs sont indemnes.

Le préfet accompagné d'ingénieurs est parti pour se rendre sur le lieu de l'accident.

Le gouvernement a envoyé des secours aux victimes de Giarre et de Riposto; les dégâts sont considérables.

Turcs et Bulgares

Constantinople, 20. — Au cours de la séance de jeudi de la commission turco-bulgare, les délégués se sont mis d'accord sur le prix d'achat des chemins de fer orientaux, soit un peu plus de 40,000,000 fr. Il reste cependant encore plusieurs points sur lesquels les représentants de la compagnie sont en désaccord avec les délégués bulgares.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

Faillite de Jules-Louis Jan, représentant de commerce, domicilié à La Chaux-de-Fonds. Délai pour former action en opposition à l'état de collocation: 20 novembre 1908.

Sursis concordataire de David-Arnold Schweizer, seul chef de la maison A. Schweizer-Schatzmann, fabrique d'horlogerie, à La Chaux-de-Fonds. Date du jugement accordant le sursis: 29 octobre 1908. Commissaire au sursis, H. Hoffmann, proposé aux faillites, à La Chaux-de-Fonds. Délai pour les productions: 1er décembre 1908. Assemblée des créanciers: vendredi 18 décembre 1908, à 9 heures du matin, à l'hôtel de ville de La Chaux-de-Fonds. Délai pour prendre connaissance du dossier: dès le 8 décembre 1908.

Bénéfice d'inventaire de Anna-Cécile Leuba née Borel, épouse de Jules Leuba, domiciliée à Fleurier, où elle est décédée le 26 septembre 1908. Inscriptions au greffe de la justice de paix de Môtiers, jusqu'au 17 décembre 1908, à 4 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge, qui siège à l'hôtel de district de Môtiers, le samedi 19 décembre 1908, à 2 h. 1/2 du soir.

Liquidation de la succession de Benjamin Estopyer, fils de Jean-Jacob, né le 25 juin 1841, en son vivant cordonnier, à Bevaix, où il est décédé le 17 mai 1907. Inscriptions au passif et réclamations quelconques doivent être remises au greffe de paix de Boudry, jusqu'au samedi 21 novembre 1908, à 5 heures du soir.

Jugement de divorce entre Fanny-Juliette Bernou née Wagner, ménagère, et Alfred Berthoud, ramonneur, les deux domiciliés à La Chaux-de-Fonds.

Demande en séparation de biens de Laure-Zina Soguel-Picard et Diagon, ménagère, à son mari, Paul-Edouard Soguel-Picard, horloger, les deux domiciliés à La Chaux-de-Fonds.

Jugement de séparation de biens entre les époux Marie-Bertha Curtin née Korman, ménagère, et Léopold-Arnold Curtin, voyageur de commerce, domiciliés à La Chaux-de-Fonds.

Jugement de séparation de biens entre Suzanne-Marie Guillod née Burnier et son mari le citoyen Jean-Ernest Guillod, domiciliés à Neuchâtel.

La Feuille d'Avis de Neuchâtel,

hors de ville, 10 fr. par an.

Madame Yvonne Jobin-Bucher, Monsieur et Madame Arthur Jobin et leur enfant, Monsieur et Madame Fritz Bucher, à Saint-Blaise, Madame et Monsieur W. Huckvale et leurs enfants, en Angleterre, Madame et Monsieur Alphonse Dardel et leur fils, à Saint-Blaise, Monsieur et Madame Bucher, à Neuchâtel, Mademoiselle Carolline Bucher, à Tour-du-Peil, et leurs familles ont le douleur d'annoncer la mort de leur bien-aimé fils, frère, beau-frère, neveu et cousin,

Monsieur Henri JOBIN

survenue aujourd'hui, à 7 heures du matin, à Munsingen.

Saint-Blaise, 19 novembre 1908. Seigneur, que ta volonté soit faite!

L'enterrement aura lieu dimanche 22 courant, à 4 h. 1/2 après midi.

Domicile mortuaire: Saint-Blaise, rue de la Châtelaine 24.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame Adèle Montandon-Creux, Monsieur et Madame James Montandon, à Colombier, et leurs enfants, Mademoiselle Sophie Montandon, à Neuchâtel, Madame Lydia Montandon et ses enfants, à Moudon, Madame Necker-Creux, Messieurs Jules et Victor Creux, à Morges, Monsieur et Madame Ernest Creux, à Prévoria, et leurs enfants, et les familles Montandon, Meyrat, Guye, Mittendorf et Creux ont le douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur Paul MONTANDON-CREUX

leur bien-aimé époux, frère, beau-frère, oncle et cousin que Dieu a repris à lui le 18 courant, après une courte maladie.

O mort, où est ton aiguillon? O sépulture, où est ta victoire? I Cor. XV, 55.

L'enterrement aura lieu à Neuchâtel, vendredi 20 novembre, à 4 heures après midi.

Domicile mortuaire: 24, rue des Beaux-Arts.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

MM. les Vieux-Zoingiens sont priés de prendre part au convoi funèbre de leur cher collègue et ami,

Monsieur Paul MONTANDON-CREUX qui aura lieu vendredi 20 novembre, à 4 heures après midi.

Domicile mortuaire: rue des Beaux-Arts 24.

AVIS TARDIFS

BRASSERIE STRAUSS

Ce soir

CONCERT

donné par

L'Orchestre d'Alessandro

de GENÈVE

Il faut couper le mal par la racine

et puisque votre mari, Madame, en horreur les lessives à la maison, demandez à G. B. N. une carte postale ou téléphone, d'aller chercher votre linge à blanchir. Il sera reporté à votre domicile en une seule fois et au jour demandé.

Tarif et renseignements franco sur demande. Grande Blanchisserie Neuchâteloise, S. Gouard & Co, Monruz-Neuchâtel.

Mercuriale du Marché de Neuchâtel

Table with 2 columns: Item and Price. Includes Pomme de terre, Havre, Chaux-raves, Carottes, etc.

Bourse de Neuchâtel

Table with 2 columns: Action and Obligations. Includes Banque Nationale, Banque de Locle, etc.

BOURSE DE GENÈVE, du 19 novembre 1908

Table with 2 columns: Action and Obligations. Includes Bp Nat. Suisse, Comptoir d'esc., etc.

BOURSE DE PARIS, du 19 nov. 1908. Clôture.

Table with 2 columns: Action and Obligations. Includes 3% Français, Brésilien 4%, etc.

Cours de clôture des métaux à Londres (18 novembre)

Table with 2 columns: Metal and Price. Includes Tendance, Comptant, Terme, etc.

Bulletin météorologique - Novembre

Observations faites à 7 h. 1/2, 4 h. 1/2 et 9 h. 1/2.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

Table with 4 columns: Date, Temp., Barom., V. dominant. Shows data for Nov 19.

Hauteur du Baromètre réduite à 0

suivant les données de l'Observatoire. Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719,5 mm.

STATION DE CHAUMONT (alt. 1138 m.)

Table with 2 columns: Date and Barom. Shows data for Nov 15-19.

Niveau du lac: 20 novembre (7 h. m.): 429 m. 070

Bulletin météorologique des C. F. F. - 20 novembre, 7 h. m.

Table with 2 columns: Station and Temp. Shows data for various stations.

Impression: WOLFRAT & SPERLÉ